A.A.P.P.M.A du BREUCHIN
et de la Haute LANTERNE

Siège social : 4 rue des Ecoles
•70280 Breuchotte ☎: 03 84 94 63 40
www.aappma-breuchin-lanterne.com
Email:aappma.breuchin@wanadoo.fr

ATELIER PECHE NATURE JEAN STEVENOT

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'A.A.P.P.M.A DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE

SALLE Des fêtes de Breuchotte

LE 8 Février 2026

Monsieur le Maire
Joël DAVAL

Mot d'accueil du Président, AG du 8 Février 2026

Bonjour à toutes et tous

Je tiens à remercier toutes les personnes ici présentes dans cette salle et procéder à l'ouverture de cette assemblée générale ordinaire en commençant par un moment de recueillement à l'égard de tous les pêcheurs disparus au cours de l'année 2025, en particulier à **Bernard SUCHET**, **Jean-Luc LIEFFROY** très impliqué dans notre AAPPMA ils étaient animateurs APN, **Denis ROYER** administrateur en fédération et de **Alain DAVID** garde à l' ONEMA
2026 déjà dans la douleur : Décès de **Alain GRANDJEAN** ce 22 Janvier.
(Minute de silence).

Nous sommes donc gracieusement accueillis aujourd'hui par la Municipalité de Breuchotte Monsieur Joël DAVAL Maire de cette commune me charge de l'excusé de ne pas être présent pour l'ouverture il viendra pour 10h30.

Je remercie la commune de Breuchotte au nom de tous les pêcheurs.

Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2025 :

Ordre du jour - **RAPPORT MORAL**
- **RAPPORT FINANCIER**
- **INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**
- **MOT DU PRESIDENT**
- **INTERVENTION de Monsieur le Maire et élus.**
- **CLOTURE par le pot de l'amitié.**

Bernard et Jean-Luc, on ne vous oubliera pas.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

I - RAPPORT MORAL

11 – RAPPORT D'ACTIVITES

12 – BILAN VENTE CARTES DE PÊCHE 2025

12 bis – BILAN CARTES 2008-2025

13 – ALEVINAGES

14 – CR ÉTANG PIGUET

15 – TRAVAUX & ENTRETIENS

16 – POLLUTION

17 – RAPPORT DE LA GARDERIE 2025

18- BILAN MARCHE DE PAYS

****VOTE DU RAPPORT MORAL***

II - RAPPORT FINANCIER

21 – RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

22 – BILAN ANNUEL AAPPMA AU 31.12.2025

23 – LIVRE DEPENSES RECETTES AAPPMA 2025

24 – BILAN GESTION CAISSE 2025

25 – DOTATION FEDERALE 2025

26 – BILAN FINANCIER APN AU 1.09.2025

26 bis – LIVRE DEPENSES RECETTES APN 2025

26- 2 bis – BILAN FINANCIER APN AU 31.12.2025

27 – AVOIR GLOBAL AU 31.12.2025

28 – BUDGET PREVISIONNEL 2026 (AAPPMA)

29 – BUDGET PREVISIONNEL 2026 (APN)

* *VOTE RAPPORT FINANCIER*

III - INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

31 – TARIF CARTES PECHE 2026.

32 – PROTECTION FRAYERES.

33 – NOUVEAUTÉS DANS LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE 2026.

34 – LACHER DE TRUITES.

35 – ACTIVITES 2026.

36 – Vote nouveau règlement intérieur Lac 7 CV inférieur.

37 – Nouvelle convention avec la commune de LUXEUIL Les BAINS.

**** DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.***

**** VŒUX DE L'AG Aucun.***

IV - CLOTURE

41 – ACCUEIL DES ELUS

42 – MOT DU PRESIDENT

43 – INTERVENTION DES ÉLUS

44 – CLÔTURE DE L’ASSEMBLEE

RAPPORT MORAL 2025

ACTIVITES DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE EN 2024
ARRÊTE AU 31 Décembre 2025

PERIODE	ACTIVITES	PROGRAMME	LIEU
1 Mars 8h00-11h30	Lâcher de truites	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Breuchin : 34 personnes + 12 personnes partie Faucogney :	D'ORMOICHE à FAUCOGNEY
1 Mars 14h00-16h00	Lâcher de truites	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Lanterne : 16 personnes	De BELMONT à La CHAPELLE les LUXEUIL
1 Mars au 7 Juin 14h00-18h00	APN spécialisation « Pêche à la mouche »	Inscription 2025 Atelier Pêche Nature Mouche, et première séance dans la foulée Réservé aux ados et adultes (hommes-femmes) -15 postes offerts-11 séances de 3 heures-1 samedi sur deux de 14h à 17h.Inscription 50€. L'élève devra être en possession de sa carte de pêche (majeure-mineure ou femme) Enseignements : technique de pêche – montage de mouches – gestuel Remise de diplômes en fin de stage 1 Ados, 6 adultes et 4 animateurs.	BREUCHOTTE
4 Mars 13h30 à 17h30	Travaux	Mise en place pancarte ne pas marcher dans l'eau, protection frayères 5 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE FAUCOGNEY
5-12-19 Mars 14h00 à 16h00	Inscriptions APN initiation	Inscriptions 2025 des élèves pour l'APN Initiation 16 élèves et 3 animateurs.	BREUCHOTTE
7 Mars 16h30-18h45	Lâcher de truites Plans d'eau	Plans d'eau Lac 7 Cv inférieur, La Trinquotte et Vieux Etang : 4 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	PROISELIERE QUERS LUXEUIL

14 Mars *16h00-19h00*	Lâcher de truites Plans d'eau	Plans d'eau Lac 7 Cv inférieur, La Trinquotte et Vieux Etang : 8 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	La PROISELIERE QUERS LUXEUIL
18 Mars *8h30-11h30*	Remise en état matériel	Remise en état des cannes de l'école de pêche + stands etc…. 5 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
19 Mars *Au 1 Juin* *14h00 à 17h00*	APN Initiation	Réservé aux enfants (garçons et filles) de 7 à 12 ans (30 places) Inscription 50€ (y compris photos de groupe) – carte de pêche, tee-shirt, casquette et coupe-vent offerts. Matériel de pêche fourni par l'AAPPMA. Enseignements : - Découverte de la rivière et son environnement - Connaissance des poissons (reproduction – alimentation) - Techniques de pêche (simulateur puis exercices pratiques en rivière) - Continuité écologique - Règlementation de la pêche - Civisme (respect des poissons, des autres pêcheurs…) - Remise de diplômes + distribution d'articles offerts par la Pisciculture du Breuchin et une canne par l'AAPPMA. 20 enfants avec 11 à 15 encadrants AAPPMA par séance	BREUCHOTTE
8 Avril *14h00à17h30*	Nettoyage Et entretient	Nettoyage grilles pêcherie Lac inférieur plus grille moine Lac supérieur, arrivée d'eau étang de la Poche et gros nettoyage prise d'eau passe à poisson pour la turbine de Breuchotte. 3 personnes AAPPMA	LUXEUIL BREUCHOTTE
12 Avril *7h00à 11h30*	Pêche Plan d'eau	Aide pêche carpièrre monsieur BERNET pour achat carpes et alevinage la Poche. 1 personne AAPPMA	LINEXERT

18 Avril 8h00 à 11h30	Pêche Plan d'eau	Aide pêche étang monsieur MULLER pour achat Gardons et alevinage à la Trinquotte. 2 personnes AAPPMA	BELMONT
19 Avril 7h00 à 11h30	Pêche Plan d'eau	Aide pêche étang monsieur MAUFFREY pour achat brochets et alevinage au Vieux étang. 2 personnes AAPPMA	La LANTERNE
22 Avril 8h30-11h30	Remise en état matériel	Remise en état des cannes de l'école de pêche 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
17 Mai 8h15 à 12h15	Nettoyage	Nettoyage fontaine Leclerc + ruisseau, pour la journée Citoyenneté de la Ville de LUXEUIL les Bains 12 personnes AAPPMA	LUXEUIL
20 Mai 8h30 à 16h30	Journée « Découverte »	Journée avec une classe du collège Mélisey (ULIS) Pêche démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème sur vidéo, zone humides, poisson, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur : 14 ados + 6 adultes et 8 personnes AAPPMA ; Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant.	BREUCHOTTE
31 Mai 13h30 à 16h00	Préparation	Préparation site + matériels, cannes etc… pour mini concours 8 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
1 Juin De 8h00 à 13h00	Mini concours	Organisation du mini-concours de l'Atelier Pêche Nature. Ce concours sert de classement des élèves en fin de stage (APN initiation) 21 élèves – 45 parents - 15 élus - 20 invités et 22 membres de l'AAPPMA = 130 personnes, avec un lâcher de pigeons (colombophile)	BREUCHOTTE
5 Juin 6h30 à 11h45	Vidange Carpièrre	Vidange carpièrres monsieur DIRAND pour récupérer poissons plan d'eau Grande Chaussée et alevinage la Poche. 6 personnes AAPPMA et 3 Com-Com milles étangs	La LANTERNE

10Juin *13h30 à 16h00*	Préparation	Préparation pour journée périscolaire, scolaire ; remise en état cannes piscines etc… 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
11 Juin *9h15 à 16h30*	Journée « Découverte »	Journée au bord de l'eau avec les périscolaire du triangle vert (Saulx et Noroy le Bourg) pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + passage au simulateur et remise de diplôme. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 29 élèves – 6 accompagnateurs – 14 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
18 Juin *9h15 à 16h45*	Journée « Découverte »	Journée au bord de l'eau avec les périscolaire du triangle vert (Villers les Luxeuil et Citers) pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + passage au simulateur et remise de diplôme. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 28 élèves – 4 accompagnateurs – 16 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
19 Juin *MFR* *9h à 16h30*	Opération « Renoué du Japon »	Nettoyage des abords et rives du Breuchin à Breuchotte, Renoué et Balsamine avec les élèves de la Maison Familiale d'Aillevillers. 8 adolescents – 1 éducateur – 2 membre de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
20 Juin *8h45 à 16h00*	Journée « Découverte »	Journée au bord de l'eau avec les 2 classes primaire de Faucogney démonstration + pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin + piscine avec poisson, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur. (Etude sur Maquette, passe à poisson, + remise de diplôme. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 35 élèves - 9 accompagnateurs – 11 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE

20 Juin *9h30 à 15h30*	Journée Au bord de l'eau Ados collège Melisey	Journée au bord du Breuchin avec 10 ados du collège de Melisey, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin + passage au simulateur Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 10 élèves – 1 accompagnateurs – 3 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
1 Juillet *École primaire* *9h00 à 11h15*	½ Journée « Découverte »	Matinée au bord de l'eau avec les classes CP/CE1 Breuchotte Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin + piscine avec poisson, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 16 élèves - 6 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
1 Juillet *École primaire*	½ Journée « Découverte »	Après-midi au bord de l'eau avec des classes GS/CP de Raddon Breuchotte, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin+ Piscine avec poissons, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 18 élèves – 8 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
3 Juillet *École primaire* *9h00 à 11h15*	½ Journée « Découverte »	Matin au bord de l'eau avec des classes CM2 de Raddon Breuchotte, pêche et démonstration pêche tous types, découverts de l'écosystème du Breuchin+ Piscine avec poissons, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 20 élèves – 5 accompagnateurs – 11 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
3 Juillet *École primaire* *13h30 à 16h15*	½ Journée « Découverte »	Après-midi au bord de l'eau avec les classes CE2/CM1 Breuchotte Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin + piscine avec poisson, écrevisses, grenouilles et invertébrés + passage au simulateur. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 21 élèves - 3 accompagnateurs – 11 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE

16 Juillet 9h00 à 10h30	Pêche de sauvetage	Pêche de sauvetage devant la turbine canal de monsieur JAMAY 5 personnes AAPPMA + 4 personnes fédération	LUXEUIL
16 Juillet 10h30 à 12h00	Travaux Remise en état	Travaux remise en état prise d'eau étang de la poche dans le Morbief. 4 personnes AAPPMA	LUXEUIL
17 Juillet Francas 09h00 à 17h00 1000 Étangs	Journée « Découverte »	Journée au bord de l'eau avec les Francas des 1000 étangs, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés). Passage sur simulateur sous le porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 28 enfants - 5 accompagnateurs – 14 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
21 Juillet 14h00 à 17h00	Pêche Comptage	Aide pêche inventaire sur le Breuchin à Ormoiche par un organisme de LYON 2 Personnes AAPPMA	ORMOICHE
23 Juillet Francas 14h00 à 17h00 Pays de Luxeuil	½ Journée « Découverte »	Après-Midi au bord de l'eau avec les Francas «Les Mômes du Breuchin » pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin. Passage sur simulateur sous le porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la Pisciculture du Breuchin le tout remis par des élus Jacques DESHAYES Président Com-Com Pays de Luxeuil et Nadine MENIGOZ Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 15 enfants - 3 accompagnateurs – 14 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE

07 Août Francas 14h00 à 17h00 Pays de Luxeuil	½ Journée « Découverte »	Après-Midi au bord de l'eau avec les Francas «Le pôle ados de Luxeuil » pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin, passage sur simulateur sous le porche de L'APN. Goûter offert par l'AAPPMA et remise de diplôme part Alain SCHELLE Maire de la Chapelle les Luxeuil + distribution d'articles offerts par la Fédération, la Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama. Une canne à pêche offerte par la fédération pour chaque enfant. 16 enfants - 3 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA	BREUCHOTTE
23 Août- 14h00-00h00 Faucogney	Marché de Pays	-Mise en place de 3 buvettes et restauration -584 repas servis en 3 heures - 50 bénévoles de l'AAPPMA – épouses et amis 6500€ de bénéfice	FAUCOGNEY
27 Août 14h00 à 17h00	Préparation + rangement	Démarrage nouveau simulateur et préparation pour journée des associations de Froideconche et rangement local APN 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
28 Août 16h00 à 18h00	Travaux+ pose	Taillage arbres pour Pose de 5 pancartes pêche interdite étang de la Poche. 3 personnes AAPPMA	LUXEUIL
30 Août	Annulé	Fête des associations froideconche ANNULÉ problème mauvais temps (simulateur + panneaux pêche)	
2 Septembre 8h00 à 17h00	Journée clôture APN Repas	Repas de clôture des APN avec pêche sur parcours 20 personnes les épouses étaient invitées	BREUCHOTTE
13 Septembre 6h30 à 12h30	Pêche Plan d'eau	Aide vidange + pêche au filet pour achat carpes et Brochets alevinage la Trinquotte. 2 personnes AAPPMA.	ANDELARRE
18 Septembre 9h15 à 16h00	Opération « Renoué du Japon » + nettoyage	Nettoyage des abords et rives du canal Prébin à Breuchotte, Renoué et Balsamine avec les élèves de la Maison Familiale d'Aillevillers. 15 adolescents – 2 éducateur – 2 membre de l'AAPPMA	BREUCHOTTE

24 Septembre 7h15 à 12h00	Lâcher truites Fario	Lâcher de truites FARIO 15/23 sur la Lanterne partie amont 13 personnes AAPPMA	BELMONT
25 Septembre 9h00 à 12h00	Travaux + nettoyage	Suite nettoyage canal Prébin Breuchotte et nettoyage Chaussée Vieux étang 4 personnes AAPPMA repas le midi tous ensemble	BREUCHOTTE
25 Septembre 13h30 à 16h00	Opération « Renoué du Japon »	Suite nettoyage des abords et rives du canal Prébin à Breuchotte + Renoué et Balsamine avec les élèves de la Maison Familiale d'Aillevillers. 12 ados et 2 animateurs MFR repas le midi tous ensemble	BREUCHOTTE
20 Octobre 8h00 à 12h00	Vidange carpièrre	Vidange + pêche carpièrre devant le moulin d'Amage poisson lâcher au vieux étang ; repas offert sur place. 6 personnes AAPPMA et 8 personnes commune	AMAGE
20 Octobre 14h00 à 20h00	Ouverture Plan d'eau	Ouverture plan d'eau de monsieur PIGUET + suivi de la vidange sur 10 jours 2 personnes AAPPMA	La PROISELIERE
31 Octobre 5h00 à 12h00	Pêche plan d'eau	Pêche plan d'eau monsieur PIGUET ; 537 kilos de poissons + environ 450 kilos de nuisible détruit. Repas sur place 32 personnes AAPPMA 5 personnes propriétaire	La PROISELIERE
31 Octobre 10h00 à 16h00	Lâcher de poissons	Alevinage sur nos 4 plans d'eau des poissons pêché dans l'étang de monsieur PIGUET. 10 personnes AAPPMA	LUXEUIL QUERS PROISELIERE
3 Novembre 14h30 à 16h00	Nettoyage bucheronnage	Nettoyage arbres tombé sur chemin accès pêche à la trinquotte. 3 personnes AAPPMA	QUERS
4 Novembre 13h45 à 16h15	Nettoyage bucheronnage	Nettoyage arbres tombé sur parking Vieux étang. 3 personnes AAPPMA	La PROISELIERE
17 Novembre 10h15 à 11h45	Lâcher de poissons	Lâcher de poissons offert par la fédération Brochets plan d'eau Trinquotte et Lac 7 CV Inférieur 2 personnes AAPPMA	LUXEUIL QUERS

De Mai à fin Octobre	Nourrissage	De début Mai à fin Octobre 2 fois par semaine nourrissage des poissons à l'étang de la Poche avec aliment protéiné de pisciculture, fait par le président (temps 1h30 mini à chaque fois)	LUXEUIL
Annuel 2025	Entretien	Jean GRANDGUILLAUME fait l'entretien du Vieux étang toute l'année et plusieurs servitudes etc…..Bravo	La PROISELIERE

AUTRES ACTIVITÉS

17 Janvier	Réunion CA	C.A. pour préparation A.G et validation 20 Personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
23 Janvier	Réunion Vérificateurs	Réunion avec les vérificateurs aux comptes 5 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
16 Février 9h30-12h30	AG Général	Assemblée générale de l'AAPPMA 2025 à la salle des fêtes d'ESBOZ-BREST 71 Personnes + 14 élus	ESBOZ-BREST
18 Février 10h30-11h45	Réunion	Réunion avec Régis PINOT ; pour une subvention exceptionnel Vidange grande Chaussée	MELISEY
19 Février 10h00à 12h00	Réunion	Réunion avec Antony MARIE président du syndicat de la Lanterne PB berges sur Amont-Effreney 2 personnes commune 1 AAPPMA, 3 syndicat et 1 com. Com. 1000 étangs	AMONT-EFFRENEY
21 Février	Pollution	Pollution sur la Lanterne à Sainte-Marie en Chaux Pb comme chaque année avec la Saônnoise des contreplaqués résidu colle etc… 1 garde, gendarmerie, pompier, fédération et moi Même	Sainte-Marie en CHAUX
24 Février 17h30à19h45	Réunion	Réunion avec la Com-Com 1000 étangs et AAPPMA de Melisey pour convention plan d'eau Grande Chaussée 4 personnes Com-Com, 1 AAPPMA BHL, 2 AAPPMA Melisey	MELISEY
27 Février 8h30-12h30	Préparation matériels APN Mouche	Mise en place tenues APN + Préparation matériels APN mouche 4 AAPPMA	BREUCHOTTE

8 Mars 6h17	Garderie	Ouverture de la pêche 1° catégorie piscicole 2 Gardes AAPPMA + Gendarmerie (David Fourrier ABS)	BREUCHIN LANTERNE
14 Mars	Pollution	Signalement pollution STEP de Raddon PB algues verte (mairie prévenue, fédération et DDT)	RADDON
17 Mars 10h00à 11h30	Réunion	Réunion avec ACSL pour mise en place stage de pêche 2 AAPPMA 4 ACSL	BREUCHOTTE
18 Mars 14h00 à 16h45	Réunion	Réunion pour PB dotation 2024. 3 AAPPMA +3 fédération	VESOUL
25 Mars 14h00 à 16h45	Réunion Sur terrain	Réunion PB déversoir d'orage visite sur le terrain. 3 fédération, 1 AAPPMA, 1 DDT, 1 OFB et 2 SMBV Lanterne	BREUCHE LUXEUIL FROIDECONCHE RADDON
13 Avril	AG Fédération	Assemblée générale 2024 de la fédération 70 à ARC-Les-GRAY L'AAPPMA n'a pas participé à cette AG pour la première fois	
17 Avril 8h30 à 10h30	Réunion	Réunion sur le terrain pour voir et définir le nettoyage de la fontaine Leclerc journée du 17 Mai + faire dossier pour DDT 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE LUXEUIL
26 Avril A 5h47	Garderie	Ouverture du Brochet en 1ère et 2ème catégorie + sur nos plans d'eau 2 gardes bénévoles (David FOURRIER attente de renouvellement)	BREUCHIN LANTERNE
29 Avril 9h00 à 11h30	Réunion	Réunion avec la Com-Com des milles étangs norme plan d'eau Grande Chaussée. 1 personne AAPPMA, 4 Com-Com	MELISEY
6 Mai 14h30 à 16h30	Réunion	Réunion en DDT pour norme plan d'eau Grande Chaussée 1 AAPPMA + 13 autres personnes, DDT, Com-Com et sous-préfet	VESOUL
17 Mai 5h20	Garderie	Ouverture de l'Ombre commun en 1ère et 2ème catégorie 2 gardes bénévoles	BREUCHIN LANTERNE
1 Juin	Garderie	Ouverture du Sandre 2ème catégorie + sur nos plans d'eau 3 gardes bénévoles	BREUCHIN LANTERNE

4 Juin 14h00 à 15h30	Mini CA	Réunion préparation journées découverte + périscolaire (franca) et marché de pays 10 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
24 Juin 18h00 à 19 h00	Réunion	Réunion à la mairie de Luxeuil pour future changement convention et réglementation Lac 7 CV inférieur (Souhaite mettre en place pédalos) 1 AAPPMA + 3 personnes commune	LUXEUIL
26 Juin 19h00 à 20h00	Réunion Travaux	Réunion avec l'entreprise DUJARDIN remise en état pont du Morbief vers chez DELAGRAVE 1 AAPPMA	FROIDECONCHE
3 Juillet 14h00 à 15h15	Réunion Travaux	Réunion avec l'entreprise RODRIGEZ et la DDT pour travaux remise en état clapets barrage breuchotte (turbinier) 1 AAPPMA	BREUCHOTTE
20 Août	Pollution	Pollution épandage lisier à moins de 2 mètres des rives du Breuchin ; *toujours les mêmes.* 1 personne AAPPMA + fédération, OFB un gardes AAPPMA	RADDON
20 Août 11h00 à 19h00 Toute la journée du lendemain	Pollution	Pollution un affluant du VAY-de-BREST avec forte mortalité et tous les invertébrés mort. 1 personne AAPPMA, 1 garde AAPPMA, fédération + maire s'est rendu sur place Le lendemain prise en charge de l'OFB affaire en cours	ESBOZ-BREST
21 Septembre	Garderie	Fermeture de la pêche en 1ère catégorie 3 gardes bénévoles	BREUCHIN LANTERNE
26 Septembre 18h00 à 20h30	Réunion fédération	Réunion en fédération avec 4 autres AAPPMA pour explication nouvelle dotation 2026 2 personnes AAPPMA	VESOUL
17 Octobre 19h00 à 21 h00	Réunion secteur	Réunion secteur réalisé à Breuchotte pars 3 personnes fédération 3 personnes AAPPMA BHL et 8 autres présidents d'AAPPMA	BREUCHOTTE

6 Novembre 14h00 à 16h45	Réunion	Réunion en DDT restitution étude étang de la grande Chaussée 1 Personne AAPPMA + 14 autres (DDT,Com-Com etc…)	VESOUL
15 Novembre 14h00 à 17h00	Réunion Des présidents	Réunion des présidents en AG pour vote nouvelle dotation 2026 3 personnes AAPPMA	VESOUL
20 Novembre	Pollution	Pollution ; tuyau qui se déverse sur le Raddon au niveau de la passerelle eau d'une couleur blanche (Peinture ??) 1 personne AAPPMA, 1 garde, fédération et DDT mise au courant	RADDON
27 Novembre	Pollution	Pollution sur un ruisseau dans le bois des Belges Raddon et Chapendu carrément du lisier qui coulait ; déjà signalé en 2024 1 personne AAPPMA 2 gardes, fédération, Mairie et OFB affaire en court	RADDON Et CHAPENDU
5 Décembre	Pollution	Pollution ; tuyau qui se déverse dans le VAY- de- BREST vers le pont au milieu d'ESBOZ, liquide blanc genre peinture ? pas de mortalité. 1 personne AAPPMA, 2 gardes, Mairie, fédération	ESBOZ BREST
12 Décembre 19h00 à 21h45	Réunion CA	Réunion CA de fin d'année + validation AG du 8 Février 2026 17 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE

Le Président
Claude Stevenot

cartes de pêche 2024

MOIS	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass pêche
dec	13	20	4	0	0	0	0	0	0	37	0
Janvier	18	16	10	5	0	0	5	0	0	54	0
Février	24	37	19	2	1	0	22	0	0	105	0
Mars	76	136	38	11	45	4	45	0	0	355	0
Avril	14	12	13	5	17	4	10	1	0	76	0
Mai	9	18	12	4	17	3	17	0	0	80	13
Juin	10	9	2	2	13	4	6	0	0	46	209
Juillet	3	10	7	2	13	3	42	1	0	81	0
Août	0	4	6	1	48	3	21	0	0	83	0
Septembre	0	0	0	0	5	2	0	0	2	9	0
Octobre	0	0	0	0	4	0	0	0	1	5	0
Novembre	0	0	0	0	8	0	0	0	0	8	0
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	167	262	111	32	171	23	168	2	3	939	222

cartes de pêche 2025

MOIS	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass pêche
dec	14	23	4	2	0	0	1	0	0	44	0
Janvier	24	17	18	1	1	0	12	0	0	73	0
Février	34	65	9	5	4	0	10	0	0	127	0
Mars	80	128	63	10	61	4	67	1	0	414	0
Avril	13	39	12	2	15	3	22	0	0	106	0
Mai	13	17	2	7	15	4	16	0	0	74	20
Juin	7	7	7	3	7	3	5	0	0	39	187
Juillet	2	5	16	0	23	5	41	1	0	93	0
Août	1	3	2	1	29	3	19	3	2	63	0
Septembre	0	1	0	0	21	1	2	0	5	30	0
Octobre	0	0	0	0	5	0	0	0	2	7	0
Novembre	0	0	1	0	2	0	0	0	0	3	0
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	188	305	134	31	183	23	195	5	9	1073	207

Différence entre 2023 et 2024

-18	-25	-28	-7	-6	-14	-47	-2	1	-146

Différence entre 2024 et 2025

21	43	23	-1	12	0	27	3	6	134

BILAN DES CARTES DE PÊCHE - 2008 à 2025

TYPE DE CARTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Résultats 2008/2025
Carte "Automne"														3	5	2	3	9	6
Carte "personne Majeure"	578	546	426	449	419	397	394	384	437	367	326	279	274	291	298	287	262	305	-273
Carte "personne Mineure"	200	153	150	137	143	133	145	146	141	106	93	105	104	130	110	139	111	134	-66
Carte "découverte "femme"	32	29	19	29	27	23	20	22	39	41	37	31	32	45	41	39	32	31	-1
Carte interdépartentale EHGO	0	0	23	49	64	42	48	79	130	119	112	128	136	146	155	185	167	188	+188
Carte"découverte -12 ans"	330	292	265	305	313	284	304	275	264	225	265	209	140	193	175	215	168	195	-135
Carte "journalière"	124	79	117	160	158	70	85	117	90	75	113	112	94	132	127	177	171	183	59
Carte hebdomadaire	16	11	22	15	21	17	25	12	37	12	13	16	13	18	26	37	23	23	7
TOTAL	1280	1110	1022	1144	1145	966	1019	1035	1137	953	959	880	793	958	937	1081	937	1068	-212
Pour mémoire : cartes délivrées par territoire pêche à LURE au profit de l' AAPPMA de Lure -les Aynans																			
Carte "personne Majeure"				70	70	0	94												
Carte "personne mineure"				16	23	0	19												
Carte EHGO						0	0												
Carte Femme				2		0	4												
Carte Découverte - 12 ans				21		0	38												
Carte Journalière						0	0												
Carte Hebdomadaire						0	0												
						0	0												
TOTAL (environs)				109	93	104	155	150	50/60	76	± = 100	± = 100	± = 120	± = 60	0	0	0	0	0

ALEVINAGE - 2025

POISSONS	QUANTITE	DESTINATION	COÛT	OBSERVATIONS
Truites-arc-en-ciel 27/30	820,00	Breuchin-	1480=9836,82€	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	150,00	Lanterne		Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	290,00	étangs AAPPMA		Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	220,00	étangs AAPPMA		Pisciculture du breuchin
			9 836,82 €	
Truites-arc-en-ciel 27/30	25,00	Parcour APN	166,16 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	15,00	Parcour APN	99,70 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	40,00	Parcour APN	265,86 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	20,00	Parcour APN	132,93 €	Pisciculture du Breuchin

Carpes	47,00	étang de la Poche	100,00 €	Étang M BERNET (La Corbières)
Gardons	50,00	Trinquotte	225,00 €	Étang M MULLER (BELMONT)
Brochets	16,40	Vieux étang	155,80 €	Étang M MAUFFREY (La Lanterne)
Carpes	220,00	étang de la Poche	Gratuit	Étang grande chaussée
Brochets	14,00	étang de la Poche	Gratuit	Étang grande chaussée
Carpes	119,00	Trinquotte	261,80 €	Étang Andelarre
Brochets	25,00	Trinquotte	200,00 €	Étang Andelarre
Grosses Carpes	24,50	Trinquotte	85,75 €	Étang Andelarre
Brèmes	40,00	Trinquotte	Gratuit	Étang Andelarre
Gardons	8,00	Vieux étang	Gratuit	Carpièrre AMAGE
Carpes	224,00	7CV,trinquotte, vieux étang	806,4	Étang Claude PIGUET
Gardons	279,00	7CV,trinquotte, vieux étang	837	Étang Claude PIGUET
Brochets	34,00	7CV,trinquotte, vieux étang	306	Étang Claude PIGUET
Brochets 3 été	100,00	7CV inférieur, Trinquotte	Fédération	Pisciculture de BEAUME
Truites Fario 18/23	100,00	Lanterne	1 375,00 €	Pisciculture du Breuchin
	1700,00 kilos truites arc-en-ciel			
	3 000,90	**kgs**	**15 651,80 €**	
		Le Président :		
		Claude STEVENOT		

A.A.P.P.M.A du BREUCHIN
et de la Haute LANTERNE
Siège : 4 rue des Ecoles
70280 Breuchotte
N° Siret : 841 990 823 000 12
☎: 03 84 94 63 40- 07 61 60 42 09
www.aappma-breuchin-lanterne.com
E-mail : aappma.breuchin@wanadoo.fr

Breuchotte le 02 Novembre 2025

Vidange étang Claude PIGUET
31 Octobre 2025

Félicitation aux 4 épouses présente :
François, Martine, Évelyne et Marie
pour le tri plus le service à table
Bravo merci.

Facture repas Coste : 208,87 €
Facture course repas : 201,82 €
Facture pain repas : 46,90 €
Facture gasoil camion : 114,00 €
Prestation vidange et Pêche : 400,00 €
Total = 971,59 €

Poissons pêchés :
Carpes 224 Kilos x 3,6 € = 806,40 €
Gardons 279 Kilos x 3 € = 837,00 €
Brochets 34 Kilos x 9 € = 306,00 €
Total = 537 Kilos 1 949,40 €

Plusieurs centaines de kilos de poissons chats et perches soleil détruits (400kilos ??)

Compte : 1949,40 – 971,59 = 977,81 € à régler par l'AAPPMA

Arrêté le présent accord à la somme de neuf cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-un centimes.

Chèque caution 1000 € rendu : Le 06 Novembre 2025

Claude PIGUET
Propriétaire

Claude STEVENOT
Président de l'AAPPMA du Breuchin et de la Hte Lanterne

Travaux et entretiens

Nettoyage Fontaine Leclerc et son ruisseau

M.F.R.

Opération renouée et nettoyage canal Prébin

Nettoyage chaussée Vieux Étang

Nettoyage pêcherie Lac 7 CV inférieur

COMPTE RENDU DES POLLUTIONS 2025 + mortalités

A.A.P.P.M.A du Breuchin et
de la Haute Lanterne
4 rue des Ecoles -70280 Breuchotte
N° Siret : 841 990 823 000 12
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Tel 03 84 94 63 40 – 07 61 60 42 09
Site www.aappma-breuchin-lanterne.com

- Le 21 Février : **Pollution sur la Lanterne à la sortie de l'usine (La Saônoise des contreplaqués) Colle ? Déjà en 2023 et 2024 pas de mortalité vue.**
- Le 14 Mars : **Signalement Pollution STEP de Raddon PB algues vertes (chaque année même problème).**
- Le 25 Mars : **Réunion PB de rejet STEP et déversoir d'orage, DDT, OFB, Fédé et SMBV suivent les problèmes.**
- Le 20 Août : **Pollution épandage lisier rive droite du Breuchin à moins de 2 M du bord.**
- Le 20 Août : **Pollution sur un affluant VAY-de-BREST sur 1.5 Kilomètres plus rien de vivant (poissons, invertébrés etc..) affaire en court.**
- Le 20 Novembre : **Pollution sur un tuyau qui se déverse dans le Raddon niveau de la passerelle couleur blanc (certainement de la peinture).**
- Le 27 Novembre : **Pollution sur un ruisseau dans le bois des belges situé à Raddon-Chapendu carrément du lisier déjà signalé en 2024 affaire en court suivi par l'OFB.**
- Le 5 Décembre : **Pollution sur un tuyau qui se jette dans le VAY-de-BREST niveau du pont milieu d'ESBOZ d'un liquide blanc (Peinture ou lessive lave-linge ???) pas de mortalité vue.**

Le Président
Claude Stevenot

Mortalité VAY-de-BREST

Ruisseau du Raddon

Rejets STEP Fontaine

Vay-de-Brest Esboz

Rejets rhizosphère Raddon (STEP)

Lisier dans ruisseau de Raddon Chapendu

RAPPORT DE LA GARDERIE

AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne
4 rue des Ecoles - 70280 – Breuchotte
Tél :03 84 94 63 40 – 07 61 60 42 09
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site : www.aappma-breuchin-lanterne.com

Breuchotte le 17 janvier 2026

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA GARDERIE DE L'A.A.P.P.M.A DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE POUR L'ANNEE 2025

Mesdames, Messieurs les Sociétaires, Monsieur le Président de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne,
Je vous fais lecture du compte rendu d'activité des trois gardes particuliers (Gérard GEORGEL ; David FOURRIER, Martial BOISSON) de l'AAPPMA arrêté au 30 Novembre 2025, qui se résume ainsi :

- 331 cartes de pêche ont été contrôlées sur les 3 secteurs (Faucogney-Luxeuil-Lantenot)
- 6 Procès verbaux ont été dressés et expédiés aux administrations compétentes.
- 14 avertissements et 7 achats de carte ont été effectués pour donner suite aux avertissements et pour mise en conformité.
- 38 contrôles de nuit
- Plusieurs interventions et contrôles, PV de la brigade départementale sur le secteur ne sont pas comptabilisés
- De nombreuses interventions par suite de pollutions une quinzaine, beaucoup trop ! Des plaintes ont été déposées par le président de l'AAPPMA.

Nous sommes fortement mobilisés pour ces pollutions avec des dossiers lourds et fastidieux qui demandent beaucoup d'énergie.
Systématiquement une plainte est déposée par le président ; les administrations telles que la fédération départementale de pêche qui appuie notre AAPPMA, en se portant partie civile pour des suites judiciaires.
L'OFB et la DDT font également partie des administrations concernées et averties.
Il est fortement regrettable que certains soient récidivistes et que ces procédures soient aussi longues et fastidieuses à instruire. Quelques fois sans suite !
Il en va malheureusement de la vie de notre écosystème et de nos rivières.
Cette année à notre grand regret, il n'y a pas eu de tirs des cormorans par suite d'un recourt au tribunal d'une association écologique qui a fait suspendre l'arrêté de tir.

Un rappel concernant la réglementation qui évolue puisque :

- Le no-kill est obligatoire lors de la capture d'un ombre c'est-à-dire relâche du poisson immédiat.
- Attention aux heures d'interdiction couché et lever du soleil souvent dépassé sur les plans d'eau.

- Taille de 60 cm minimum pour le brochet, 2 par jours maxi.
- Taille de 50 cm pour le sandre
- Taille de 40 cm pour le black-bass
- Taille de 25 cm pour la truite limité à 6 truites dont 4 truites fario maximum par jour et par pêcheur.
- Pour les parcours no-kill, la pêche sans ardillons est obligatoire ou ardillons écrasés.
- Interdiction de conserver en captivité du poisson la nuit
- La pêche en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre est également interdite.

Nous privilégions la prévention avec des avertissements plutôt que de dresser des procès-verbaux.
Les personnes récidivistes se verront systématiquement saisies de leur matériel, quelle que soit l'infraction commise.
Nous avons pu constater au cours de l'année 2025 ; la malhonnêteté des contrevenants qui sont prêts à inventer des calomnies pour se disculper.

L'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne est l'association la plus active de l'ensemble des AAPPMA du département.
Un énorme travail est réalisé bénévolement par l'ensemble des membres du bureau de l'AAPPMA, citons en exemple l'accueil des classes « nature », les Francas, l'atelier pêche/nature, la MFR …
Remerciement à Claude qui en sa qualité de « chef d'orchestre » dirige parfaitement avec l'ensemble des bénévoles ces manifestations.
Atelier mouche, classe découverte, école de pêche, marché de pays, vidange d'étangs, alevinages… ne comptant pas leurs heures.
Le rôle de garde pêche ne se cantonne pas qu'au contrôle, nous sommes là pour protéger, surveiller, renseigner, préserver et transmettre.
Nos rivières ont besoin de personnes engagées, passionnées et respectueuses du milieu aquatique.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour remédier à certains maux. C'est pourquoi j'invite tous les pêcheurs dans leur rôle de membre de l'AAPPMA, de préservateur de nos rivières à dénoncer tous faits de braconnage, de pollution et d'incivilité.
C'est le seul moyen de léguer un patrimoine à nos enfants et petits-enfants.
Bien sûr, l'anonymat de ces pêcheurs ou personnes restera confidentiel.
Si nous voulons avancer, lutter, préserver et éviter des calomnies, il faut agir !

Je reste à votre disposition pour toutes les questions.

Le représentant des gardes particuliers

Martial Boisson

BILAN DU MARCHE DE PAYS DU 23 Août 2025

RECETTES			DEPENSES	
-A) RESTAURANT :				
-Repas adultes 12 €	544 X 12 =	6528,00 €	Augier ÈPINAL	455,53 €
-Repas enfants 6 €	40 X 6 =	240,00 €	Boulangerie Faucogney	85,05 €
-Boissons servies sur table	=	1813,10 €	Coste Froideconche	539,84 €
- Repas gratuits comité 0			Course divers(Picon,café,eau etc)	114,64 €
- Boisons gratuites comité 0			Achat éco_cup	00,00€
		----------	Actifrais Luxeuil	174,28€
Total recettes restaurant		6768,00 €	Lidel Luxeuil (Crêpes)	128,41€
			Location comité	450,00 €
-B) BUVETTE 01……		618,05 €	Burgey Baudoncourt	1348,10 €
-C) BUVETTE 02……		686,00 €	Bière artisanal	23,50 €
-D) BUVETTE 03 table, café etc……		77,50 €	Animation (orchestre)	120,00 €
			Poubel réglement d'année 2024	30,00 €
		----------		----------
-Total buvettes……..		3214,65 €		3469,35 €
-TOTAL A+B+C+D……..		9962,65 €	-TOTAL DEPENSES: 3469,35 €	

BENEFICE NET : 9962,65 € - 3469,35 € = 6493,30 €

Le Trésorier

Alain Aubry

Le Président

Claude Stevenot

VOTE DU RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER 2025

A.A.P.P.MA du Breuchin et de la Haute
Lanterne – 4 rue des Ecoles - 70280 – Breuchotte
Tél : 03 84 94 63 40- 07 61 60 42 09
Siret : 841 990 823 000 12
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site: www.aappma-breuchin-lanterne.com

Breuchotte, le 14 janvier 2026

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

De Messieurs, **Ballet Joël, Garret Jean Marie, Faillace Jean Carlo,** vérificateurs aux Comptes de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne.

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

J 'ai l'honneur de vous faire part des résultats de la vérification de la comptabilité de l ' AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne que nous avons effectuée le 14 janvier 2026 à 18h30 à Breuchotte au siège de l'Association, 4 rue des écoles, en présence de Monsieur Claude Stevenot Président de l'AAPPMA et de Monsieur Alain Aubry Trésorier, en exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2025 à Esboz-brest .

Cet examen concerne l'année 2025 arrêté au 31 Décembre de la même année.

Tous les documents et pièces justificatives nous ont été présentés par le Trésorier de l'Association Monsieur Alain Aubry que je remercie pour son obligeance.

Nous avons constaté :

- que les recettes et les dépenses font l'objet d'écritures régulières, que le solde des Comptes épargne correspondent bien aux sommes inscrites sur le livret bleu soit : **36565,91€**

que le solde du compte courant correspond bien à la somme de : **1314,65 €**

que le montant de la caisse en numéraire correspond bien aux indications portées sur le registre : **485,62 €**

que le reliquat de la dotation 2025 à la fédération correspond bien à : **0,00 €**

Soit un total de …….. **38366,18 €**

En foi de quoi, je vous demande Mesdames et Messieurs les Sociétaires d'approuver la situation financière et de donner quitus à Monsieur Alain Aubry Trésorier de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne.

Fait à Breuchotte, le 14 janvier 2026

Les vérificateurs aux comptes

Ballet Joël **Garret Jean Marie** **Faillace Jean Carlo**

BILAN FINANCIER 2025

BILAN AAPPMA AU 31/12/2025

CHARGES		PRODUITS	
Libellés	**Montants**	**Libellés**	**Montants**
Alevinage rivière + truitelles lanterne	11211,83	Cartes (part AAPPMA) 2025	4301,90
Alevinage carpes brochets gardons	2006,16	Dotation fédérale fiche No 1	2129,00
Pot vérificateurs aux comptes	58,02	Dotation fédérale fiche No 2	10514,27
Ca du 17/01	66,39	Dotation fédérale fiche No 6	1000,00
Gardes (tenues -indemnités)	618,00	Ccme vidange étang	1500,00
Frais obsèques anniversaire-etc	920,21	Marché de pays	11119,40
Dépositaires	1200,30	Pv	87,50
Frais administratifs (timbres, consommables, cartouche	116,94	Caisse	1827,45
Frais-AG-C.A-réunions diverses	225,19	Recettes APN	12420,00
APN (école de pêche)	12605,59	Intérêts bancaires	698,11
Baux de pêche	37,62	Remboursement orange	6,46
Internet	445,20	Rbt réunion de secteur	57,99
Pots alevinage	210,00	Caisse sur compte	205,00
Matériel vidange étangs	2473,63	Don Thomas	430,00
Retraits banque	1410,00	Frais bancaires	50,14
entretien véhicule	636,62		
Frais bancaires (agios, tenue de compte...)	138,85		
Divers courses aappma apn	558,38		
téléphone portable	120,04		
Marche de pays	3521,85		
Electricité(EDF)	301,69		
Impôts (taxe foncière) +redevance incitative	92,14		
Materiel aappma (bricolage etc,,,)pancartes	711,31		
Carburant(véhicule-petits engins) controle technique	284,28		
étang piguet	457,59		
Cartes gratuites aappma apn francas	1747,50		
Repas francas mfr journées scolaires aappma	574,59		
Assurance vehicule	449,08		
Financement simulateur (marché de pays)	1100,00		
Caisse	1864,90		
Location hangar camion	204,00		
TOTAL CHARGES	**46367,90**	**TOTAL PRODUITS**	**46347,22**
		BILAN ANNUEL	**-20,68**

LIVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2025

Dates	PJ	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
3112		solde année précédente au 31/12			38386,86
601	1	approvisionnement aappma	64,59		38322,27
901	2	Cartes 4eme trimestre 2024 aappma		28,00	38350,27
1001	3	frais bancaires	5,00		38345,27
1301	4	Cartes 1er trimestre aappma		170,00	38515,27
1101	5	Cartes 1er trimestre aappma		25,00	38540,27
1401	6	téléphone mobile	10,04		38530,23
1501	7	ristourne cartes auchan	506,60		38023,63
1501	8	pot vérificateurs aux comptes	41,57		37982,06
2101	9	Cartes 1er trimestre aappma		104,00	38086,06
2101	10	vente en ligne décembre 2024		602,10	38688,16
2101	11	controle technique véhicule	76,50		38611,66
2001	12	approvisionnement aappma	13,24		38598,42
2401	13	tenues gardes	187,00		38411,42
2801	14	achat cuves + diffuseur	420,00		37991,42
502	15	assurance véhicule	449,08		37542,34
502	16	matériel bricolage	15,98		37526,36
402	17	baux de pêche raddon	7,62		37518,74
402	18	baux de pêche faucogney	30,00		37488,74
502	19	pot vérificateurs aux comptes	16,45		37472,29
502	20	ca du 17/01	66,39		37405,90
502	21	approvisionnement aappma	64,50		37341,40
1002	22	frais bancaires	52,15		37285,25

23	1002	23	indemnité garde	120,00		37169,25
24	1102	24	approvisionnement aappma	21,16		37148,09
25	1102	25	indemnité garde	101,00		37047,09
26	1402	26	téléphone mobile	10,00		37037,09
27	1802	27	vente en ligne janvier		178,70	37215,79
28	1802	28	ag du 16/02	55,41		37160,38
29	2602	29	Cartes 1er trimestre aappma		172,00	37332,38
30	2602	30	Cartes 1er trimestre aappma		110,00	37442,38
31	2702	31	Cartes 1er trimestre aappma		26,00	37468,38
	xxxxx		Sous total page	2334,28	1415,80	37468,38
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	2334,28	1415,80	37468,38
32	303	32	alevinage 1er trimestre	6447,11		31021,27
33	403	33	Cartes 1er trimestre aappma		562,00	31583,27
34	303	34	approvisionnement aappma	33,99		31549,28
35	603	35	dotation fd fonctionnement fiche No 1		2129,00	33678,28
36	603	36	remboursement orange		6,46	33684,74
37	603	37	pot alevinage	210,00		33474,74
38	703	38	frais obsèques	100,00		33374,74
39	103	39	frais bancaires	5,15		33369,59
40	1003	40	reglement fnpf cartes	6862,00		26507,59
41	1003	41	matériel bricolage	44,11		26463,48
42	1203	42	cartes 1 er trimestre aappma		100,00	26563,48
43	1103	43	Cartes 1er trimestre aappma		195,00	26758,48
44	1303	44	alevinage 1er trimestre	1927,49		24830,99

45	1403	45	Cartes 1er trimestre aappma		185,00	25015,99
46	1403	46	téléphone mobile	10,00		25005,99
47	1803	47	alevinage 1er trimestre	1462,23		23543,76
48	1703	48	Cartes 1er trimestre aappma		31,00	23574,76
49	1703	49	approvisionnement aappma	21,31		23553,45
50	1803	50	ag du 16/02	41,70		23511,75
51	2003	51	dotation fd alevinage fiche No 2		6885,78	30397,53
52	2003	52	Cartes 1er trimestre aappma		20,00	30417,53
53	2103	53	indemnité garde	140,00		30277,53
54	2503	54	dotation fd fiche No 6 vidange étangs		1000,00	31277,53
55	2403	55	approvisionnement aappma	42,11		31235,42
56	2703	56	vente en ligne février		148,70	31384,12
57	2703	57	filets pêche	1395,79		29988,33
58	3103	58	Cartes 1er trimestre aappma		26,00	30014,33
59	3003	59	Cartes 1er trimestre aappma		610,00	30624,33
60	3003	60	Cartes 1er trimestre aappma		1109,50	31733,83
61	3103	61	approvisionnement aappma	24,17		31709,66
62	304	62	Cartes 1er trimestre aappma		6862,00	38571,66
63	404	63	carburant aappma	24,01		38547,65
	xxxxx		Sous total page	21125,45	21286,24	38547,65
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	21125,45	21286,24	38547,65
64	504	64	Cartes 1er trimestre aappma		400,00	38947,65
65	504	65	Cartes 1er trimestre aappma		86,00	39033,65
66	804	66	reglement fnpf cartes	1640,50		37393,15

67	704	67	cartes 1 er trimestre aappma		575,00	37968,15
68	104	68	frais bancaires	5,15		37963,00
69	1104	69	reglement fnpf cartes	976,50		36986,50
70	1104	70	Cartes 1er trimestre aappma		120,00	37106,50
71	1404	71	reglement fnpf cartes	5972,50		31134,00
72	1404	72	téléphone mobile	10,00		31124,00
73	1404	73	matériel motopompe	408,06		30715,94
74	1404	74	approvisionnement aappma	18,87		30697,07
75	1704	75	Cartes 1er trimestre aappma		30,00	30727,07
76	1604	76	carpes bernet	100,00		30627,07
77	2204	77	Cartes 1er trimestre aappma		5972,50	36599,57
78	2404	78	vente en ligne mars		1250,20	37849,77
79	2804	79	gardons muller	225,00		37624,77
80	3004	80	approvisionnement aappma	47,46		37577,31
81	505	81	brochets mauffrey	155,80		37421,51
82	905	82	reglement fnpf cartes	2648,00		34773,51
83	905	83	matériel motopompe	249,78		34523,73
84	105	84	frais bancaires	5,15		34518,58
85	1205	85	approvisionnement aappma	28,86		34489,72
86	1205	86	cartouches imprimante	27,49		34462,23
87	1405	87	téléphone mobile	10,00		34452,23
88	2105	88	repas du 20/05	10,50		34441,73

89	2305	89	dotation fd fiche No 2		452,87	34894,60
90	2605	90	vente en ligne avril		915,10	35809,70
91	206	91	internet	63,60		35746,10
92	406	92	dotation fd fiche No 2		255,89	36001,99
93	806	93	formation garde	25,00		35976,99
94	906	94	dotation fd fiche No 2		209,36	36186,35
95	106	95	frais bancaires	8,86		36177,49
	xxxxx		Sous total page	33762,53	31553,16	36177,49
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	33762,53	31553,16	36177,49
96	1206	96	approvisionnement aappma	74,09		36103,40
97	1206	97	sacs poubellles	87,47		36015,93
98	1606	98	téléphone mobile	10,00		36005,93
99	1606	99	journées du 18/20/06	40,03		35965,90
100	1906	100	vente en ligne mai		276,60	36242,50
101	2006	101	journée du 18/06	11,95		36230,55
102	2406	102	matériel bricolage	28,95		36201,60
103	2306	103	journée du 20/06	42,69		36158,91
104	3006	104	journées du 1/3/07	31,66		36127,25
105	307	105	internet	63,60		36063,65
106	307	106	frais bancaires		7,65	36071,30
107	407	107	EDF	51,16		36020,14
108	407	108	bois pour tables	316,49		35703,65
109	407	109	journées du 1/3/07	31,99		35671,66
110	407	110	journée du 3/07	17,61		35654,05

111	107	111	frais bancaires	7,65		35646,40
112	1107	112	envoi simulateur	39,70		35606,70
113	1507	113	téléphone mobile	10,00		35596,70
114	1607	114	journée du 17/07	26,93		35569,77
115	2107	115	reglement fnpf cartes	4573,50		30996,27
116	2107	116	vente en ligne juin		104,20	31100,47
117	2107	117	cartes 2eme trimestre aappma		170,00	31270,47
118	2207	118	filets de truite	349,99		30920,48
119	2207	119	journée du 17/07	13,92		30906,56
120	2407	120	cartes 2eme trimestre aappma		805,00	31711,56
	xxxxx		Sous total page	39591,91	32916,61	31711,56
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report pag	39591,91	32916,61	31711,56
121	2507	121	cartes 2eme trimestre aappma		272,00	31983,56
122	2407	122	journée du 23/07 70/8	59,36		31924,20
123	2507	123	pv pêche		62,50	31986,70
124	2907	124	reglement fnpf cartes	987,00		30999,70
125	108	125	internet	63,60		30936,10
126	408	126	EDF	59,19		30876,91
127	408	127	cartes 2eme trimestre aappma		4573,50	35450,41
128	508	128	frais bancaires		7,65	35458,06
129	1108	129	frais bancaires	7,65		35450,41
130	1208	130	marché de pays	114,64		35335,77
131	1208	131	marché de pays	128,41		35207,36
132	1408	132	téléphone mobile	10,00		35197,36

133	1408	133	compte sur caisse	510,00		34687,36
134	1408	134	compte sur caisse	480,00		34207,36
135	2108	135	compte sur caisse	300,00		33907,36
136	2108	136	compte sur caisse	120,00		33787,36
137	2408	137	marché de pays		2500,00	36287,36
138	2408	138	marché de pays		1050,00	37337,36
139	2408	139	marché de pays		500,00	37837,36
140	2408	140	marché de pays		360,00	38197,36
141	2408	141	marché de pays		460,00	38657,36
142	2408	142	marché de pays		1360,00	40017,36
143	2408	143	marché de pays		1760,00	41777,36
144	2408	144	marché de pays		1000,00	42777,36
145	2408	145	marché de pays		960,00	43737,36
	xxxxx		sous total page	42431,76	47782,26	43737,36
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	
	xxxxx		Report page pr	42431,76	47782,26	43737,36
146	2508	146	marché de pays	76,00		43661,36
147	2508	147	marché de pays		530,40	44191,76
148	2508	148	marché de pays		639,00	44830,76
149	2508	149	marché de pays	174,28		44656,48
150	2508	150	approvisionnement aappma	10,49		44645,99
151	2608	151	marché de pays	450,00		44195,99
152	2608	152	marché de pays	30,00		44165,99
153	2708	153	marché de pays	85,05		44080,94
154	109	154	internet	63,60		44017,34

155	109	155	ccme vidange étang		1500,00	45517,34
156	109	156	marché de pays	539,84		44977,50
157	309	157	EDF	54,73		44922,77
158	209	158	approvisionnement aappma	17,73		44905,04
159	309	159	marché de pays	455,53		44449,51
160	309	160	frais bancaires		8,71	44458,22
161	509	161	vente en ligne juillet		654,40	45112,62
162	509	162	journée du 3/09	15,89		45096,73
163	109	163	frais bancaires	14,96		45081,77
164	1209	164	téléphone mobile	10,00		45071,77
165	1209	165	carburant véhicule	44,77		45027,00
166	1509	166	pv pêche		25,00	45052,00
167	1209	167	redevance incitative	23,14		45028,86
168	1609	168	journée du 2/09	109,23		44919,63
169	2209	169	alevinage du 24/09 +repas du 10/10	46,03		44873,60
170	2409	170	vente en ligne aout		124,40	44998,00
171	2409	171	alevinage truitelles fario	1375,00		43623,00
172	2609	172	journée du 25/09	55,83		43567,17
173	2908	173	marché de pays	1348,10		42219,07
174	310	174	dotation fd fiche No 2		1345,79	43564,86
175	310	175	internet	63,60		43501,26
176	109	176	frais bancaires		8,71	43509,97

177	610	177	EDF	46,74		43463,23
178	610	178	approvisionnement aappma	37,43		43425,80
179	910	179	entretien véhicule	636,62		42789,18
180	810	180	alevinage carpes brochets	547,55		42241,63
181	1010	181	frais bancaires	9,71		42231,92
182	1410	182	téléphone mobile	10,00		42221,92
183	1310	183	frais obsèques	40,50		42181,42
184	1510	184	taxe foncière	69,00		42112,42
185	1510	185	journée du 10/10	60,97		42051,45
186	2010	186	vente en ligne septembre		32,00	42083,45
187	2210	187	réunion de secteur	57,99		42025,46
188	2710	188	carburant étang piguet	114,00		41911,46
189	3110	189	internet	63,60		41847,86
190	3010	190	marché de pays	120,00		41727,86
191	311	191	EDF	56,32		41671,54
192	110	192	frais bancaires		8,71	41680,25
193	511	193	étang piguet	201,82		41478,43
194	711	194	fd rbt réunion de secteur		57,99	41536,42
195	111	195	frais bancaires	8,71		41527,71
196	1011	196	repas étang piguet	208,87		41318,84
197	1011	197	frais obsèques	45,80		41273,04
198	1311	198	dotation fd fiche No 2		1364,58	42637,62

199	1411	199	téléphone mobile	10,00		42627,62
200	1311	200	frais obsèques	90,00		42537,62
201	2111	201	vente en ligne octobre		15,50	42553,12
202	2410	202	matériel bricolage	57,97		42495,15
203	2111	203	matériel bricolage	106,34		42388,81
204	2111	204	carburant aappma	25,00		42363,81
205	2111	205	étang pig	977,81		41386,00
206	2611	206	caisse sur compte		205,00	41591,00
207	2511	207	étang piguet	46,90		41544,10
208	2511	208	approvisionnement aappma	18,08		41526,02
209	2611	209	pancartes	54,00		41472,02
210	112	210	don thomas		430,00	41902,02
211	112	211	internet	63,60		41838,42
212	112	212	anniversaire trésorier	127,92		41710,05
213	312	213	frais brigade fédérale	45,00		41665,50
214	212	214	approvisionnement aappma	20,30		41645,20
215	312	215	frais bancaires		8,71	41653,91
216	412	216	EDF	33,55		41620,36
217	512	217	anniversaire trésorier	166,00		41454,36
218	512	218	mise a l'abri camion	204,00		41250,36
219	1012	219	frais bancaires	8,71		41241,65
220	1012	220	cadres photos	7,75		41233,90
221	1012	221	photos	42,00		41191,90
222	1112	222	ca du 12/12	70,09		41121,81
223	1512	223	téléphone mobile	10,00		41111,81

224	1612	224	cartes 3eme trimestre aappma		14,50	41126,31
225	1612	225	cartes 3eme trimestre aappma		425,00	41551,31
226	1712	226	cartes 3eme trimestre aappma		1272,50	42823,81
227	1912	227	reglement fnpf cartes	3139,00		39684,81
228	2212	228	ristourne cartes raddon	60,00		39624,81
229	2212	229	ristourne cartes territoire pêche	54,00		39570,81
230	2912	230	ristourne cartes auchan	579,70		38991,11
231	3112	231	financement simulateur (marché de pays)	1100,00		37891,11
	3112	232	gestion caisse	1864,90	1827,45	37853,66
	3112	233	intérêts livret bleu		698,11	38551,77
	3112	234	bilan apn	12605,59	12420,00	38366,18
	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	
			sous total page	71419,40	71398,72	38366,18
			LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
				71 419,40 €	71 398,72 €	-20,68 €
			AVOIR 2024 38386,86 €			
			AVOIR 2025 38366,18 €			
			RESULTAT -20,68 €			
			COMPTE CM 1314,65			
			Livret bleu 36565,91			
			CAISSE 485,62			
			TOTAL 38366,18 €			

BILAN CAISSE 2025

GESTION CAISSE ANNEE 2025

RECETTES			DEPENSES			SOLDE
Dates	Opérations	Montants	Dates	Opérations	Montants	
3112	Solde année précédente au 31/12					523,07
			901	piles action	3,99	519,08
			2301	courses aappma	3,50	515,58
201	carte aapma	1,00				516,58
2502	carte aapma	2,00				518,58
			403	courses aappma	2,26	516,32
903	carte aapma	3,00				519,32
1203	carte aapma	4,00				523,32
			2102	courses aappma	3,50	519,82
			1303	courses aappma	3,50	516,32
			2603	rendu monnaie	1,00	515,32
2903	carte aapma	7,00				522,32
304	carte aapma	1,50				523,82
			904	rendu monnaie	5,00	518,82
			2604	rendu monnaie	3,00	515,82
2604	carte aapma	7,00				522,82
			2505	Pain 17/05 rbt courrier laroche	10,00	512,82
			2905	teignes mini concours	42,70	470,12
2206	don aisani	20,00				490,12
				rendu cartes francas	13,00	477,12
			1707	rendu cartes aappma	3,00	474,12
			2307	rendu cartes francas	23,00	451,12

2307	carte aapma		10,00				461,12
2108	francas luxeuil		80,00				541,12
2108	compte sur caisse		1410,00				1951,12
2408	marché de pays		257,95				2209,07
				2408	caisse sur compte	1415,00	794,07
				2708	gerbe suchet	50,00	744,07
				209	Pain 2/09	8,75	735,32
				2409	pot alevinage 24/09	11,20	724,12
				1010	Pain 10/10	5,80	718,32
				1610	courses aappma	3,50	714,82
				2611	caisse sur compte	205,00	509,82
				2711	enveloppes	2,20	507,62
				2811	courses aappma	3,65	503,97
				1212	CA du 12/12	9,35	494,62
1412	cartes aapma		24,00				518,62
				1412	ristourne froideconche	26,00	492,62
				1912	courses aappma+rendu		
					monnaie cartes	7,00	485,62
	sous total page		1827,45		**sous total page**	1864,90	
					solde		485,62

Dotations fédérales 2025

Fiche n°1 : Fonctionnement	2129,00 €
Fiche n°2 : alevinage	10514,27 €
Fiche n°3 : Accessibilité et entretien	0,00 €
Fiche n°4 : Mise à l'eau	0,00 €
Fiche n°5 : Gestion des frayères	0,00 €
Fiche n°6 : acquisition matériel	1000,00 €
Fiche n°7 : Organisation manifestations	0,00 €
Fiche n°8 : APN et Club	1600,00 €
Fiche n°9 : Journées découvertes	1000,00 €
Fiche n°10 : Baux de pêche non domaniaux	0,00 €
Subvention exceptionnelle	1000,00 €
Total versé par la Fédération	17243,27 €

Recette PV fait par la garderie : 2 pv = 87.50€

Achats matériels en 2025 Plus de 8100€

Le calcul de dotation 2026 se fera par rapport aux cartes de pêche vendues

ATELIER PÊCHE NATURE » JEAN STEVENOT »

BILAN EXERCICE 2025

(Arrêté au 1er Septembre 2025)

RECETTES (A)		DEPENSES (B)	
Libellés	**MONTANT TTC**		**MONTANT TTC**
inscriptions Mouche(7X50)	350,00 €	Tee-shirts-casquette-coupe vent	1 737,12 €
inscriptions APN(21X40)	840,00 €	Photos	221,00 €
Photos (21X10)	210,00 €	Truites apn	797,58 €
Subventions :		Internet-téléphone	300,18 €
Fédération de Pêche (Apn jeunes)	1 200,00 €	Tenues apn	809,00 €
Fédération de Pêche (Apn mouche)	400,00 €	Edf	514,98 €
Fédération de Pêche (Journées Périscolaire/Franca/etc,,)	1 000,00 €	Journées francas	533,18 €
Knauf	200,00 €	Consommables (cartouches timbres pochettes)	306,41 €
Comité fêtes faucogney	400,00 €	Mini concours	331,35 €
Credit Mutuel	150,00 €	Redevance incitative (poubelles)	23,46 €
Sas Antoine Boffy	600,00 €	Simulateur +canne moulinet +télécommande	5 411,70 €
Granulats GD FC	450,00 €	Approvisionnement + appâts apn	34,30 €
com Com Mille Etangs	250,00 €	Assurance locaux rc apn	807,51 €
com Com Pays de Luxeuil	200,00 €	Loyer locaux apn	450,00 €
Fdva	1 500,00 €	Essence véhicule	123,03 €
Com Com Triangle vert	200,00 €	Site informatique	63,56 €
Ctr de roye (patrick grosjean)	200,00 €		
Picture fly drone Gérome	100,00 €		
Financement simulateur (marché de pays)	2 100,00 €		

Communes de :			
- La Chapelle	50,00 €		
- Breuchotte	200,00 €		
- Raddon	110,00 €		
- Amage	50,00 €		
- Faucogney	220,00 €		
- La Proiselière	40,00 €		
- La Bruyère	100,00 €		
- Esboz Brest	100,00 €		
- Amont	100,00 €		
- Saint- Sauveur	100,00 €		
- Luxeuil	300,00 €		
- Froideconche	150,00 €		
- Francheveille	150,00 €		
- Esmoulieres	100,00 €		
- Lantenot	200,00 €		
- Baudoncourt	0,00 €		
- Breuches	0,00 €		
Total des recettes	**12 320,00 €**	**Total des dépenses**	**12 464,36 €**

BILAN GENERAL : A ; 12320,00 € - B ; 12464,36 € = - 144,36 €

Le Trésorier
A. AUBRY

Le Président
C. STEVENOT

PJ	APN LIVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2025					
	Dates	pj	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	311		solde année précédente au 31/12			0,00
1	201	1	allocations apn		1600,00	1600,00
2	2801	2	tenues apn	1737,12		-137,12
3	502	3	renouvellement site	63,56		-200,68
4	301	4	internet	50,40		-251,08
5	301	5	cartouches imprimante	44,99		-296,07
6	2901	6	participation maillots boffy		600,00	303,93
7	201	7	timbres	154,46		149,47
8	202	8	internet	51,90		97,57
9	2502	9	redevance incitative	23,46		74,11
10	2602	10	inscriptions apn jeunes (1)		50,00	124,11
11	403	11	inscriptions apn mouche (3)		150,00	274,11
12	603	12	internet	70,68		203,43
13	1603	13	inscriptions apn mouche (1)		50,00	253,43
14	1403	14	inscriptions apn jeunes (17)		850,00	1103,43
15	2003	15	inscriptions apn jeunes (2)		100,00	1203,43
16	2903	16	inscriptions apn jeunes (1)		50,00	1253,43
17	3003	17	inscriptions apn mouche (3)		150,00	1403,43
18	304	18	internet	63,60		1339,83
19	2104	19	carburant véhicule	62,02		1277,81
20	2304	20	teignes	17,80		1260,01
21	405	21	internet	63,60		1196,41
22	605	22	truites apn	166,16		1030,25
23	2203	23	teignes	16,50		1013,75
24	1605	24	approvisionnement apn	72,67		941,08
25	1605	25	approvisionnement apn	23,91		917,17
26	2305	26	photos apn	200,00		717,17
27	2205	27	truites apn	132,93		584,24
28	2605	28	photos apn	21,00		563,24
29	3105	29	truites mini concours	365,56		197,68
30	206	30	mini concours	73,76		123,92
31	206	31	mini concours	96,80		27,12
32	206	32	mini concours	69,40		-42,28
33	406	33	repas apn	38,48		-80,76

34	506	34	tenues apn	809,00		-889,76
35	1306	35	approvisionnement a journée du 11/06	52,76		-942,52
36	1306	36	approvisionnement journée du 11/06	8,11		-950,63
37	1906	37	carburant véhicule	61,01		-1011,64
38	19,06	38	Repas 11/06	82,45		-1094,09
39	1806	39	mini concours	48,69		-1142,78
40	2506	40	Repas 18/20/06	164,90		-1307,68
41	307	41	truites apn	132,93		-1440,61
42	907	42	truites apn	164,90		-1605,51
43	1007	43	assurance locaux	807,51		-2413,02
44	1807	44	pochettes plastification	109,96		-2522,98
45	2107	45	dépannage simulateur	252,00		-2774,98
46	2107	46	Repas 18/07	82,45		-2857,43
47	1807	47	teignes journées 23/7 7/08	13,20		-2870,63
48	2407	48	simulateur calypso	2500,00		-5370,63
49	3007	49	simulateur calypso	2330,00		-7700,63
50	1108	50	matériel simulateur	290,00		-7990,63
51	1010	51	loyer locaux	450,00		-8440,63
52	212	52	cartouches imprimante	49,98		-8490,61
53	805	53	fdva		1500,00	-6990,61
54	2209	54	subvention fd simulateur		1000,00	-5990,61
55	3112	55	edf	514,98		-6505,59
56	3112	56	subventions communes- com com- autres		4220,00	-2285,59
57	3112	57	fd règlement fiches No 9		1000,00	-1285,59
58	3112	58	financement simulateur (marché de pays)		1100,00	-185,59
73		73				
74		74	**Sous total page**	12 605,59 €	12 420,00 €	-185,59 €
75		75				
76		76	**LIBELLE OPERATION**	**Dépenses**	**Recettes**	**Solde**
				12 605,59 €	**12 420,00 €**	**-185,59 €**

BILAN APN ARRETE AU 31/12/2025			
CHARGES		PRODUITS	
Libellés	**Montants**	**Libellés**	**Montants**
Mini concours	288,65	Inscriptions apn	1400,00
Tenues apn	1737,12	Dotation fédérale	1600,00
Photos apn	221,00	Participation sas antoine boffy	600,00
Internet	300,18	Autres subventions (commune, com de com	4220,00
Electricité(EDF)	514,98	subvention fd simulateur	1000,00
Materiel info +cartouches	94,97	Subvention fdva	1500,00
Truites apn	962,48	fd règlement fiches No 9	1000,00
Frais administratifs (timbres, consommables,	264,42	financement simulateur (marché de pays)	1100,00
matériel pêche	0,00		
Redevance incitative	23,46		
Assurance locaux	807,51		
Loyer locaux	450,00		
Carburant véhicule + entretien	123,03		
Renouvellement site	63,56		
Simulateur de pêche + dépannage simulateur	5372,00		
Repas journées école francas +teignes	368,28		
Appats apn	47,50		
Tenues apn animateurs	809,00		
Approvisionnement apn	157,45		
TOTAL CHARGES	**12 605,59 €**	**TOTAL PRODUITS**	**12 420,00 €**
		BILAN ANNUEL	**-185,59 €**

A.A.P.P.MA du Breuchin et de la Haute
Lanterne – 4 rue des Ecoles
70280 – Breuchotte
Tél : 03 84 94 63 40
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site : www.aappma-breuchin-lanterne.com

AVOIR GLOBAL DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE AU 31 DECEMBRE 2025

1- AVOIR FINANCIER	:	**38366.18 €**
2- FONCIER : ETANG	:	**42 686,00 €**
CHALET	:	**1 800,00 €**
TERRAIN (FRAYERE)	:	**300,00 €**
3- MATERIELS	:	**46818,00 €**
TOTAL……		**129970.18 €**

Le Président
C. STEVENOT

Le Trésorier
A. AUBRY

BUDGET PREVISIONNEL AAPPMA 2026

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Dotation rente des cartes	10000	Alevinage TAC	9000
Allocation fiche alevinage	600	Alevinage étangs	1800
Allocation journées Franca	750	Cartes gratuites C.A	2000
Allocation journées scolaire	750	Cartes gratuites APN	200
Allocation miniconcours	300	Matériels APN+AAPPMA (dépense en vue)	1700
Allocation gardes	0	Tenues APN (Coupe-vent et maillots)	2000
Allocation APN	1600	Fournitures -timbres	100
Allocation manifestation	300	Assurances diverses	950
Reliquat Fédération 2025	0	Loyer siège AAPPMA	450
Inscriptions des 2 APN	2050	E.D.F	1000
Photos APN	300	Internet+téléphone	800
Subventions communes	1700	Documentation+copies	250
Dons divers	1000	Photos APN	300
Procès verbaux	100	Entretien matériels	350
Subventions FDVA	1000	Carburant camion+ loyer	700
	0	Manifestations+pots divers	600
Com-com pour Francas	500	Allocations gardes	0
Marché de Pays	3000	Ristournes dépositaires	900
Allocation sur cartes(dotations)	0	Impôts fonciers	100
Ristourne sur cartes AAPPMA	0	Baux de pêche	250
		Entretien ruisseaux-travaux	500
TOTAL	**23950**	**TOTAL**	**23950**

Le Président	Le Trésorier
C.Stevenot	A.Aubry

ATELIER PÊCHE NATURE »
JEAN STEVENOT »

BUDGET PREVISIONNEL DE L'A.P.N 2026

RECETTES (A)		DEPENSES (B)	
Libellés	**MONTANT TTC**	**Libellés**	**MONTANT TTC**
inscriptions mouche (10X50)	500,00 €	Truites arc en ciel	800,00 €
inscriptions APN (30x40)	1 200,00 €	Matériel de pêche (apats etc….)	1 500,00 €
Photos APN	300,00 €	Camion + matériel informatique et divers	850,00 €
		Tee shirt - casquettes - coupe vent	2 500,00 €
SUBVENTIONS		photos	300,00 €
Fédération de pêche	2 400,00 €	Papier - encre - enveloppes - timbres	350,00 €
Communes + Com-Com	2 500,00 €	Pot mini concours + repas+ journée etc,,	750,00 €
Dons divers	2 200,00 €	téléphone,électricité + location+ assurance	2 050,00 €
Total des recettes	**9 100,00 €**	**Total des dépenses**	**9 100,00 €**

Le Trésorier	**Le Président**
A.AUBRY	**C .STEVENOT**

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

TARIFS CARTES DE PECHE 2026

A l'attention des dépositaires

CARTE « MAJEURE INTERDEPARTEMENTALE EHGO »	TARIF
Carte « Majeure Interdépartementale EHGO » : en vente du 1er janvier au 31 décembre, pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	**114 €**

CARTE « PERSONNE MAJEURE »	TARIF
Carte annuelle « Personne Majeure » : pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie, tous modes de pêche, valable sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	**87 €**

CARTE « PERSONNE MINEURE »	TARIF
Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1er janvier de l'année, pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône ainsi que sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	**27,00 €**

CARTE « DECOUVERTE »	TARIF
Jeune de moins 12 ans au 1er janvier de l'année, **pêche à 1 canne** en 1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	**8 €**

CARTE « PROMOTIONNELLE DECOUVERTE FEMME»	TARIF
Pêche **à 1 canne** en 1ère catégorie et 2ème catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	**42 €**

CARTE « JOURNALIERE »	TARIF
En vente du 1er janvier au 31 décembre, valable la journée aux heures légales, pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	**14,50 €**

CARTE « HEBDOMADAIRE »	TARIF
En vente du 1er janvier au 31 décembre, validité 7 jours consécutifs, pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 49 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	**36,50 €**

RECIPROCITE INTERDEPARTEMENTALE

VIGNETTE EHGO
PRIX DE VENTE : 40 €

Cette Vignette permet au pêcheur l'ayant acquittée, de pratiquer sur les lots des **A.A.P.P.M.A. réciprocitaires** des **37 départements adhérant à l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO), des** 37 départements adhérant au Club Halieutique Interdépartemental (CHI) et des 17 départements de l'Union Réciprocitaire Nord Est (URNE).

SOIT AU TOTAL,
91 DEPARTEMENTS EN RECIPROCITE :
01, 02, 03, 04, 06, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 (Corse 2A – 2B), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95 + La Réunion (974).

Le pêcheur a déjà acquitté une CPMA, lui délivrer une carte SANS CPMA au tarif de :

- « Personne Majeure » ..... 45,20 €	- « Découverte – 12 ans » ... 7,00 €
- « Personne Mineure » ..... 20,60 €	- « Journalière » ..... 9,30 €
- « Découverte Femme » ... 22,40 €	- « Hebdomadaire » ..... 22,10 €

Lors d'un contrôle, la présentation des deux cartes est obligatoire

PROTECTION FRAYERES (Ombre Commun) 2026.

- Rappel : En vue de protéger les frayères de salmonidés, la pénétration dans le lit du cours d'eau est interdite dans les secteurs identifiés par l'AAPPMA pendant la période allant de l'ouverture de la truite Fario jusqu'à l'ouverture spécifique de la pêche de l'ombre commun. (Soit du 2ème samedi de Mars au 3ème samedi de Mai) (Règlement Fédéral)

Après un vote en conseil d'administration du 12 decembre 2025 de notre AAPPMA et en accord avec l'article cité dans de l'arrêté départemental n°403 article 6 de la pêche, il a été décidé que sur notre secteur première catégorie Breuchin, Lanterne + affluents nous interdisons la pêche en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (Règlement interne AAPPMA du breuchin et de la Haute Lanterne)

AAPPMA du BREUCHIN
et de la HAUTE LANTERNE
70
1ere catégorie
LA PÊCHE EN MARCHANT
DANS L'EAU EST INTERDITE
PENDANT LA FERMETURE
DE L'OMBRE
Protection des frayères

Nouveautés dans la réglementation Fédérale 2026

- La Fédération de pêche de Haute-Saône souhaite accompagner les jeunes de moins de 12 ans et rembourse leur carte de pêche 2026 renouvellement.

- La Fédération à mis l'ombre commun en NO-KILL sur tout le département pour 2026 (Suite à la demande de plusieurs AAPPMA)

- L'AAPPMA de Melisey a mis en place les fenêtres de capture pour la truite Fario sur ces parcours 25/35 CM en 2026

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR ORMOICHE - FROIDECONCHE
LE 07 MARS 2026

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET
ORMOICHE	Carrefour d'Hautevelle -sur 200m - amont aval	10	40	1	**8h00**	
	parking source des Thielottes - 200 m amont et aval	10	40	1	**380Kgs**	1er
	200m avant guinguette et guinguette amont-aval	20	80	2		parking
	Cabanon entrée Ormoiche - aval-amont sur 300 m (P1)	10	40	1		guinguette
BREUCHES	Chemin entre Ormoiche et Breuches -pancarte Citroen	10	40	1		
	Chemin parc - seuil 300 m en amont	10	40	1		
	Pont routier de Breuches aval-amont sauf canal	20	80	2		2ème
	a droite après pont -chemin entre N°15 et 17-rue du fort	10	40	1		pont de
	Chemin pont du canal sortie Breuches	0	0	0		Breuche
	Lac 7 Chevaux inférieur le 13/03/2026 au soir	**90**	**360**			
	Lac 7 Chevaux inférieur le 20/03/2026 au soir	**70**	**280**			
ST SAUVEUR	Lie aval pont routier et nouveau bras Breuchin-accès LDL	20	80	2		
	Lie amont pont routier- derrière éléphant bleu	10	40	1		
	Virage amont éléphant bleu	10	40	1		
	Chemin creux du rat accès droite N57	0	0	0		3ème
FROIDECONCHE	Chemin centrale élect-pont aval -amont déviation N57	20	80	2		Lidel
	ZAC -chemin ferme carrèe - amont - aval sur 400 m	10	40	1		
	Chemin ferme carrée -parc à moutons	0	0	0		
	Pont routier aval pont	20	80	2		4ème
	Pont routier amont passer vers hangard Rousel	0	0	0		pont Froid.
	Route de Bouhay- amont terrain foot Champ Menigoz	10	40	1	**09H15**	
	Station de pompage-sablonneux-et amont sur 300 m+ chéne	30	160	3		5e station de
	Bouhay d'Amont - aval Guyot Georges	0	0	0		pompage
TOTAL		390	1600	23		

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY

LE 7 MARS 2026

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET
	Ancien parcours No Kill pillone à Bouguet aval	10	40	1		
BREUCHOTTE	Ancien parcours No Kill gros trou et Bouguet aval	30	120	3		6ème
	Bouhay - amont Bouguet - barrage Grosdemouge	15	60	1		papy
	Pré Bourbon - Fond de nid	10	40	1		
	Fond de nid- aval les Canards	10	40	1		
	bas du barrage	10	40	1		
	Confuence le Raddon - abattoir	10	40	1		
	Jean Claude-pont	10	40	1		7ème
	Parcours APN	10	40	1		pont de
	Amont passe à poissons -hangar Pierrot	20	80	2		Breuchotte
	Tête Bretaine+plat Ballet	10	40	1		
	Plat Ballet - Vanne Pernod	5	20	1		
AMAGE	Vanne Pernod-Pot pourri	10	40	1	10h00	
	Moulin Saguin amont et aval barrage + bas sortie moulin	30	120	3	190Kilos	8ème
	Tête lie Saguin bas moulin rouge	20	80	2		9ème
PROISELIERE	Moulin rouge- pont Proiselière	15	60	1		pont de
	Lie Proiselière - amont et aval pont	20	80	2		proiselière
	Vieux étang la proiselière sera pour le 13/03/26 au soir	80	320			
	Vieux étang la proiselière sera pour le 20/03/26 au soir	50	200			
STE MARIE	Amont saboterie au grand trou	0	0	0		10ème
	Pont de Ste Marie -amont et aval	20	80	2		pont de
	Baignade arrivée canal	10	40	1		sainte marie
LES FESSEY	pont Fessey amont - aval (lie)	20	80	2		11ème
LA VOIVRE	amont - aval barrage - lie les Fessey	10	40	1		pont fessey
	Lie aux roches-pont de la Voivre	20	80	2		
	Pont de la Voivre- amont	5	20	1		12ème
	Garnier-creux de l'Echelle	0	0	0		ruisseau cruée
FAUCOGNEY	Godey-pont neuf (chapelle dieu de pitié)	10	40	1		
	Pont neuf amont - village	20	80		11h00	
	Village-Dreyer	30	120		80 kg	
	Dreyer-Es Paget	30	120			
AMONT	Es-Pget-Es-Motte	0	0			
	Es-Motte-Es Vouhay	0	0			
TOTAL		540	2160	33		

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY						
LE 7 MARS 2026						
COMMUNE	**LIEU**	**KG**	**NOMBRE**	**BASSINE**	**HEURE**	**ARRET**
FAUCOGNEY	Pont neuf amont - village	20	80		**11h00**	
	Village-Dreyer	30	120		**80 Kilos**	
	Dreyer-Es Paget	30	160			
AMONT	Es-Pget-Es-Motte Réserve	0	0			
	Es-Motte-Es Vouhay Réserve	0	0			
TOTAL		**80**	**360**			

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL 27/30 DU

7 mars 2026

RENDEZ VOUS A 14 H PONT DE CITERS

COMMUNE	LIEU	POIDS KG	NOMBRE	CAMION	HEURE
Quers	Pont routier	0	0	1	**14h00**
	Déviation-bois Trinquotte	10	40	130 kgs	
Franchevelle	Pont de la Marine-bois	10	40		
	Pont-barrage	10	40		
	Barrage-chemin champ	10	40		
Linexert	Pont village-station épuration	10	40		
Lantenot	Pont de Lantenot(Linexert)	10	40		
	Foyer-Moulin Zoé	10	40		
	Moulin zoé-pont blanc	10	40		
	Pont blanc-virage sapin	10	40		
Belmont	Sapin-le chêne	0	0		
	Vieux chêne-Belmont	0	0		
Citers	Amont du pont Citers (1ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Citers (2ème catégorie)	20	80		
	Amont du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	10	40		
sous-total		**130**	**520**		
	drague trinquotte pour le13/03/26 Au soir	**80**	**320**		
	drague trinquotte pour le20/03/26 Au soir	**60**	**240**		
Total		**270**	**1080**		

Activités AAPPMA 2026

- Le ?? Janvier CA préparation + Validation pour AG
- Le 7 Février préparation salle pour AG à Breuchotte au-dessus de la Mairie
- Le 8 Février à 09h30 : Assemblée Générale de l'AAPPMA 2025 à la Salle des fêtes de Breuchotte
- Le 7 Mars à partir de 08 h : lâcher de truites pour l'ouverture partie Breuchin et 14h00 sur la Lanterne
- Le 7 Mars à 14 h inscriptions Atelier Pêche Nature Mouche + 1° séance dans la foulée à Breuchotte 4 rue des écoles 70280 puis dernier samedi le 07 Juin.
- Les 11 Mars-18 Mars et 25 Mars : inscriptions pour l'Atelier Pêche Nature enfants à Breuchotte 4 rue des écoles 70280 (de 14 h à 16 h).
- Le 13 Mars au soir lâcher de truites étangs. (Vieux étang la Proiselière ; la Trinquotte Quers ; Lac 7 CV inférieur Luxeuil les Bains
- Le 14 Mars à 06 h20 : ouverture de la pêche en 1° catégorie piscicole (Breuchin et Lanterne).
- Le 17 Mars au soir lâcher de truites étangs. (Vieux étang la Proiselière ; la Trinquotte Quers ; Lac 7 CV inférieur Luxeuil les Bains

- Le 25 Mars à 14 h : ouverture Atelier Pêche Nature Enfants tous les Mercredis jusqu'au 28 Mai (de 14 h à 17 h) 4 rue des écoles 70280 Breuchotte
- En Avril nettoyage à définir (AAPPMA + appel aux bénévoles). Si possible
- En Avril une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- Le 12 Avril Assemblée Générale 2025 de la Fédération 70 sur les environs de Vesoul
- Le 25 Avril à 5 h 47 ouverture du brochet première et deuxième catégorie + sur nos plans d'eau.
- Le ?? Mai Journée avec la classe ULIS du collège de Mélisey .
- Le 16 Mai à 5 h 20 : ouverture de l'ombre commun.
- Le 1 Juin ouverture du Sandre.
- Le Dimanche 31 Mai à partir de 09 h : Mini concours de l'Atelier Pêche Nature. Breuchotte en amont du pont
- En Juin CA pour préparation journées découverte avec les périscolaire + Marché de pays
- En juin une journée « découverte » prévue avec les ados de la MFR d'Aillevillers date à définir
- En Juin une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves des maisons familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).

- En juin écoles primaire journée pêche et découverte de la biodiversité : Breuchotte, Raddon, Faucogney et autres si demandent. Breuchotte en amont du pont
- 1° Quinzaine de Juillet : Journée "découverte" au profit des Francas des 1000 Etangs, com-com triangle vert et com-com pays de Luxeuil, (dates à définir). Breuchotte en amont du pont
- Du 26 Juillet au 02 Août : camp de pêche si demande ?
- Juillet ou Août : Marché de pays à Faucogney (date à définir).
- Le 20 Septembre à 20 h14 : fermeture de la pêche en 1°catégorie piscicole.
- En Septembre une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- En Octobre ou Novembre vidange de l'étang de la poche pour travaux mise aux normes (si la commune le demande)

A.A.P.P.M.A du BREUCHIN et de la Haute LANTERNE
4 rue des Ecoles
70280 Breuchotte
N° Siret : 841 990 823 000 12
☎: 03 84 94 63 40 - 07 61 60 42 09
www.aappma-breuchin-lanterne.com
E-mail : aappma.breuchin@wanadoo.fr

Breuchotte le 8 Février 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉTANGS DES 7 CHEVAUX GÉRÉS PAR L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE

Références : -Titre VII – article 42 des statuts de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne du 08 Février 2026

Statuts : Arrêté DDAF/I 2006 N° 96 du 28 Février 2006 portant autorisation à exploiter en pisciculture à valorisation touristique sur la commune de Luxeuil les Bains, lieu-dit « les Athelots » section A N° 302 pour une superficie de 3 ha 50 ares (lac supérieur) et section A N° 302, section B N° 268 et 269 d'une superficie de 4 ha 10 ares (lac inférieur). Ils possèdent un Agrément Sanitaire N° R 070 0118.
Arrêté préfectoral n°70-2017-1517-001 du 17 mai 2017 de mise en conformité des deux plans d'eau.

- Dévolution des droits de pêche par la commune de Luxeuil à l'AAPPMA en date du 15 Juillet 2008. (Convention)

- Les 2 plans d'eau des 7 chevaux ont un statut de « Pisciculture à valorisation touristique » et sont soumis, au sens du présent règlement, à la réglementation de la 2° catégorie piscicole.

Article 1 : les deux étangs sont ouverts à tous les pêcheurs détenteurs d'une des cartes de pêche suivantes :

- Cartes personne majeur ou interfédérale
- Carte découverte femme
- Carte personne mineure
- Carte découverte -12 ans
- Carte hebdomadaire
- Carte journalière

Article 2 : Dates d'ouvertures et de fermetures : Elles sont identiques aux cours d'eau de 2° catégorie soit : ouverture générale toute l'année sauf pour la truite arc-en-ciel qui débute le deuxième samedi de mars et se termine le troisième dimanche de septembre.
Les dates d'ouverture du brochet, black-bass et sandre sont celles fixées par arrêté préfectoral.

Note : pêche à l'occasion des lâchers de truites Arc-en-Ciel
Afin d'éviter la capture non accidentelle de brochets et de sandres durant la période de fermeture de ces deux espèces, la pêche aux vifs, aux poissons morts ou artificiels et aux leurres est interdite du 31 janvier jusqu'à la date d'ouverture du carnassier en deuxième catégorie.

Article 3 : Nombre de captures autorisées par jour :

Truites arc-en-ciel = 6
Carpes = 2
Brochet – Black-Bass – sandre = 1
Friture = 2 kilos

Tout poisson classé nuisible doit-être euthanasié

Article 4 : Tailles et poids minimum et maximum des poissons capturés :

Truites arc-en-ciel = 25 cm
Carpes = 45 cm minimum et 4 kgs maximum
Brochet = 60 cm – Black-Bass = 40 cm et Sandre = 50 cm
Autres : voir la réglementation générale

Article 5 : Sur le lac supérieur, seul le « No Kill » est praticable.
La pêche au cheveu est obligatoire de jour comme de nuit.

Article 6 : Lac inférieur ; Les poissons capturés **devront être « morts »** au sortir de l'étang (sauf la friture) et pourront être conservés vivants dans la bourriche uniquement en action de pêche.

Article 7 : Garderie : Les contrôles seront effectués par la garderie de la fédération de pêche et par les gardes particuliers de l'A.A.P.P.M.A. les agents de l'**O-F-B**, de la Gendarmerie et par toutes autres personnes exerçant la police de la pêche
Tout contrevenant sera sanctionné et pourra se voir exclus de l'association.

- En cas d'infraction à notre règlement intérieur, une mesure d'exclusion temporaire de notre AAPPMA sera engagée pour un an minimum (voir Adhésion, Radiation)
- En cas d'infraction à la police de l'eau, le pêcheur sera verbalisé.

Article 8 : Environnement : Les détritus et emballages divers devront être déposés dans les poubelles mises en place et prévues à cet effet sur les sites. Les feux et appareils de cuisson à l'air libre aux abords de l'étang sont strictement interdits.
Les gardes particuliers sont chargés de contrôler les lieux à ce titre, il leur appartient, comme à tous les membres de l'AAPPMA, de signaler par écrit au président tout acte de dégradation ou d'abandon de détritus.
Outre l'engagement d'une éventuelle procédure judiciaire, après avis du conseil d'administration de l'AAPPMA, celle-ci pourra interdire l'accès du site aux auteurs des faits.

Article 9 : Accès aux étangs : L'accès et le stationnement des véhicules aux abords de l'étang sont » interdit «. Ceux –ci doivent stationner sur les parkings réservés à cet effet.

Article 10 : Responsabilités civiles : Hormis les accidents survenus en action de pêche, l'A.A.P.P.M. A du Breuchin et de la Haute Lanterne dégage ses responsabilités pour les dégradations qui pourraient être occasionnées par les pêcheurs sur les propriétés riveraines.

Article 11 : Pertes ou vols : L'A.A.P.P.M. A du Breuchin et de la Haute Lanterne dégage ses responsabilités en cas de pertes ou de vols commis sur les 2 sites ;

Article 12 : Seules les lampes frontales et lampe type torche sont autorisées pour la pêche de nuit.

Article 13 : Fermetures occasionnelles : L'A.A.P.P.M. A se réserve le droit de fermeture de la pêche à l'occasion de concours, travaux divers, alevinage d'automne **(2 mois)** ou de toutes autres manifestations.

La fermeture de la pêche sera systématique à l'occasion des vidanges du plan d'eau, cette fermeture débutera dès l'abaissement du plan d'eau et fera l'objet d'un affichage préalable.

Les pêcheurs en seront avertis en temps utile par voie de presse et d'affichage sur place sauf dans le cas d'une opération ponctuelle.

Lors des concours de pêche, enduro carpes ou journée pêche, la pêche sera fermée du Samedi matin au Mercredi soir et réservée uniquement aux pêcheurs ayant participé au concours ou journée pêche. (Ceux-ci devant conserver leurs tickets qui devront être présentés lors des contrôles)

Article 14 : Nuisance sonore : L'utilisation d'appareils sonores (haute densité sonore) est autorisée uniquement s'ils sont utilisés dans le respect des prescriptions de l'arrêté n°21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Article 15 : CHASSE, BAIGNADE, FLOT TUBE, BARQUE ET CANOTAGE INTERDITS SUR LES DEUX SITES.

Seules sont permises les activités nautiques touristiques hors gestion de l'AAPPMA, sans action de pêche, pratiquées entre le 15 avril et le 15 octobre.

Ce règlement devra être affiché sur les lieux de pêche

Le président
Claude STEVENOT

Règlement intérieur mis à jour en CA du 12 Décembre 2025 et approuvé à l'Assemblée Générale ordinaire du 8 Février 2026 à Breuchotte

Copie à :

- Fédération des AAPPMA 70
- Mairie de Luxeuil les Bains
- Gardes particuliers

BIEN-ÊTRE & PATRIMOINE

DÉVOLUTION DES DROITS DE PÊCHE
PAR LA COMMUNE DE LUXEUIL-LES-BAINS

CONVENTION

ENTRE :

D'une part, Monsieur Frédéric **BURGHARD**, Maire de la Commune de LUXEUIL-LES-BAINS, agissant en cette qualité et en vertu de la décision du Maire n° 2008/56 du 15 Juillet 2008 ;

ET :

D'autre part, Monsieur Claude **STEVENOT**, Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « du Breuchin et de la Haute-Lanterne », dûment mandaté par cette association dont le siège est fixé 4, rue des Ecoles à BREUCHOTTE -70280-.

IL A ETE CONVENU CE OUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les règles d'exploitation de la pêche sur trois plans d'eau sis sur le territoire de la commune de LUXEUIL-LES-BAINS :

a) - exercice du droit de pêche à la ligne sur deux plans d'eau constituant « Les lacs des Sept-Chevaux», d'une superficie totale de 7 hectares 78,

b) - gestion piscicole de « l'Etang de la Poche », d'une superficie de 2 hectares 89.

ARTICLE 2 :

La Commune de LUXEUIL-LES-BAINS cède le droit de pêche exclusif et la gestion piscicole à l'A.A.P.P.M.A. du Breuchin et de la Haute-Lanterne sur l'ensemble de ces trois plans d'eau pour une période d'une année à compter du **1er mai 2008**. Cette convention sera tacitement reconductible d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec A.R., avec préavis de 2 mois.

ARTICLE 3 :

A - **Engagement de la commune**

- acceptation des règlements piscicoles relatifs aux dispositions de la pêche fluviale,
- étude conjointe avec l'A.A.P.P.M.A. pour la réalisation de gros travaux qui pourraient survenir,
- relèvement périodique du contenu des poubelles par les services de la commune.

B - **Engagement de l'A.A.P.P.M.A. « du Breuchin et de la Haute-Lanterne » :**

- la gestion piscicole de « l'Etang de la Poche » sera conduite par l'A.A.P.P.M.A. aux fins de productions piscicoles nécessaires au repeuplement des lacs des Sept-Chevaux,
- à la demande de la municipalité de LUXEUIL-LES-BAINS, l'A.A.P.P.M.A. s'engage à interdire différentes formes d'activités telles que :
  - le camping,
  - les feux et tout appareil de cuisson à l'air libre,
  - la baignade,
  - les barques de pêche,
  - la circulation d'engins motorisés sur le périmètre des plans d'eau,
  - l'utilisation d'appareils sonores, sauf s'ils sont utilisés dans le respect des lois et règlements édictés pour lutter contre le bruit,

- l'installation et la fourniture de poubelles nécessaires à la propreté des lieux seront réalistes et maintenues par la ville de LUXEUIL-LES-BAINS ou par une personne désignée par celle-ci,
- la ville de LUXEUIL-LES-BAINS se réserve le droit de mettre en place, du 15 avril au 15 octobre, des activités de loisirs autour des deux étangs des Sept-Chevaux, et des activités nautiques sur1'étang inférieur,
- la pratique des activités nautiques, constituées par l'utilisation de pédalos, sera permise sous responsabilité de la ville de LUXEUIL-LES-BAINS,
- si l'activité nautique est exercée par un prestataire extérieur, une convention devra être prise entre ce dernier et l'AAPPMA afin de définir les droits et responsabilités de chacun.
- pour des raisons de sécurité, la ville de LUXEUIL-LES-BAINS devra suspendre l'activité nautique durant les périodes de vidange de récolte du poisson et lors du remplissage du plan d'eau qui les suivra.
- l'AAPPMA ne saurait être tenue responsable si des quelconques désordres sanitaires (cyanobactérie, développements de végétation, etc..) conduisent à suspendre l'activité nautique.
- la pêche à la ligne sur l'étang inférieur sera autorisée et tolérée, sous réserve de ne pas gêner les activités nautiques,
- l'A.A.P.P.M.A. s'engage à satisfaire les obligations suivantes :
  - permettre à tous pêcheurs des A.A.P.P.M.A. réciprocitaires et autres, la pratique du droit de pêche,
  - assurer, conjointement avec la commune de LUXEUIL-LES-BAINS, l'entretien léger et la propreté des abords du plan d'eau,
  - appliquer les clauses de la présente convention.

ARTICLE 4 : Dispositions diverses

- l'A.A.P.P.M.A. pourra, à sa convenance, organiser un concours de pêche annuel,
- toute utilisation des étangs, différente de celle énoncée dans le règlement intérieur, pourra être prise en considération par le Maire et fera l'objet d'une autorisation expresse,
- toutes questions qui pourraient survenir durant la durée de la présente convention feront l'objet, après examen, d'un avenant entre les parties signataires,
  - le règlement intérieur sera établi en concertation avec l'association,
  - l'exercice du droit de chasse est interdit sur opposition du détenteur de ce droit,
  - les parties s'obligent au respect des dispositions de la présente convention.

FAIT A LUXEUIL-LES-BAINS, le xxxxxxx

Le Président de l'A.A.P.P.M.A.
du Breuchin et de la Haute-Lanterne,

Le Maire,

DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

VŒUX DE L’ A G

MOT DU PRESIDENT

Mot du Président AG du 8 Février 2026

Avant de dresser un bilan de nos activités 2025, d'évoquer nos projets pour 2026 et nos interrogations concernant le futur, je tiens à remercier les personnes qui, par leur présence lors de cette assemblée générale, nous expriment leur soutien :

Mesdames, Messieurs :

- Les élus : Conseillers départementaux, Maires et adjoints, Présidents des Communautés de Communes des Mille Étangs, du Triangle Vert, du Pays de Luxeuil, notre Président Fédéral Richard ALEXANDRE ainsi que Baptiste LE GAF comptable de la Fédération.
- Nos partenaires : Martine POIROT Présidente du Comité des Fêtes de Faucogney, la Maison Familiale et Rurale de Aillevillers, le groupe GDFC, A-B construction, le contrôle technique de ROYE et la Pisciculture du BREUCHIN.
- Nos dépositaires : le magasin Auchan – l'Épicerie Raddonnaise – Ma P'tite Épicerie à Froideconche et les magasins Territoire Pêche.
- Sans oublier : les membres du Conseil d'Administration anciens et nouveaux de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne, nos gardes particuliers, nos bénévoles, nos amis pêcheurs.

Enfin je tiens à remercier particulièrement la Municipalité de Breuchotte qui a mis gracieusement à notre disposition cette salle pour l'organisation de cette assemblée.

Sont excusés : Régis PINOT Président Com-Com des Mille étangs, Jacques DESHAYES Président com-com Pays de Luxeuil représenté par Monsieur Alain SCELLE maire de la Chapelle les Luxeuil,

Benjamin GONZALES Président Com-Com triangle vert, Bruno HEYMANN, Éric PETITJEAN maire de Froideconche, Gérard MAUFFREY maire de la Proiselière.

2025 Fut une année assez chargée pour notre AAPPMA, cela devient une habitude, des niveaux d'eau plus ou moins corrects tout au long de l'année.

Toutefois, le groupe de bénévoles de notre association a su suivre les choses et les prendre en mains avec l'aide des anciens. Nous avons encore cette année réalisé de nombreuses activités, les deux ateliers pêches nature, l'accueil des Francas des Communautés de Communes, l'organisation de journées et demi-journées de pêche de loisir avec les classes primaires de Raddon- Breuchotte et de Faucogney, une journée avec 14 ados de la classe ULIS du collège de Mélisey, une journée découverte pêche sur les rives du Breuchin au profit de 10 élèves du collège de Mélisey, accompagnés de leurs professeurs et éducateurs, soit 284 enfants et 59 adultes accueillis pour 162 heures de fonctionnement APN, ceci reste toujours une priorité pour notre AAPPMA.

Concernant le milieu aquatique, notre AAPPMA a participé ou organisé plusieurs travaux d'entretien de cours d'eau et ruisseaux : Un suivi du nettoyage des grilles des Lac 7 CV, de l'étang de la poche, nettoyage de la fontaine Leclerc, de son ruisseau avec ramassage de détritus, et une remise en forme du canal Prébin, débroussaillage de plantes invasives (renouée et balsamine), embâcles diverses dans la rivière, etc….. Nous assurons également un suivi des deux empellements de régulation de canal à Breuchotte afin de suivre au mieux la continuité écologique et même refait un des vannages.

Enfin nous avons apporté notre concours à la Fédération lors de pêches d'avant travaux et pêches de sauvetage. Nous avons également organisé la pêche avec vidange de l'étang de monsieur Piguet + 6 autres plans d'eau soit 7 vidanges au total pour 2025, fait un nourrissage sur 6 mois de l'étang de la Poche, des journées bien remplies dans la joie et la bonne humeur.

On peut aussi se réjouir de pouvoir voir des traces du Castor sur les rives du Breuchin un signe certainement de bon équilibre, à nous de revivre avec pour qu'il reste.

Ce rapide bilan vous permettra de constater que l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne reste toujours très active. Toutefois, rien ne serait possible sans un fort engagement d'une équipe de bénévoles actifs et compétents. En 2025 plus que jamais tous sont restés mobilisés et attentifs. Sachant que vous connaissez tous la difficulté à recruter des bénévoles, je tiens donc publiquement à leur rendre hommage et à les remercier bien sincèrement. J'en profite pour lancer un appel à tous ceux qui voudraient nous rejoindre pour nous aider à faire vivre notre association, 2025 a vue l'arrivée d'un jeune retraité Alain Perret, Michel COUSSEMENT également + l'aide de Fabien RAGONNET, Kenzo VOMERTI et Benjamin LAMBOLEY un peu de jeunesse fais le plus grand bien, il en faudrait d'avantage.

Concernant la pratique de la pêche, le nombre d'adhérents de notre AAPPMA a été en hausse pour 2025, 1068 cartes ont été acquises soit 131 cartes de plus que l'année précédente.

Sur le plan piscicole, l'année 2025 a été marquée par des prises de brochets dépassant le mètre, il faut se poser la question que doit-on protéger en première catégorie ?

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous avons constaté plusieurs cas de braconnage sans que les auteurs soient punis, malgré qu'ils aient bien été identifiés et connus.

Huit pollutions donc une avec cent pour cent de mortalité cela fait beaucoup puis des turbiniers qui ne respectent aucun débit qui rejette les déchets plus loin, des propriétaires qui remblais des zones humide ceci est inacceptable.

Ces atteintes étant malheureusement susceptibles de se renouveler, je demande aux pêcheurs ou autres personnes de signaler à la gendarmerie ou à la garderie immédiatement les problèmes de ce type.

Concernant 2026, nous allons avoir besoin de tous pour mener à bien nos projets. En effet, durant cette année nous allons maintenir nos actions traditionnelles envers les jeunes et les adultes, poursuivre notre engagement pour la protection du milieu aquatique, faire des vidanges de plans d'eau, toujours d'actualité de mettre en place un parcours NO-KILL puis réalisé des ententes avec d'autre AAPPMA afin de défendre avec plus de poids nos cours d'eau.

En outre, nous allons continuer à développer un plan d'entretien des berges du Breuchin et ses affluents. Pour le réaliser nous travaillons en collaboration avec la Maison Familiale et Rurale de Aillevillers sur une période de trois ans. Nous y consacrons minimum trois journées par an sur un parcours bien défini qui a pour but de tester la possibilité d'éradication de la renouée… (expérience). Toutefois, je tiens à rappeler que l'entretien incombe aux propriétaires riverains.

Au final, vous constaterez que notre motivation reste entière. Je me dois cependant de vous faire partager nos interrogations concernant l'avenir de nos cours d'eau.

La compétence GEMAPI (Gestion du Milieu Aquatique et de la Prévention des Inondations) est désormais confiée aux Communautés de Communes puis transmise au SMBVL (syndicat mixte du bassin versant de la Lanterne) qui est mise en place depuis 2024, fort malheureusement nous constatons que le Breuchin est très loin d'être une priorité, rien n'est en vue pour améliorer son parcours ni son entretien plusieurs points avec risques son identifier.

Je voudrais rappeler que certains déversoirs d'orage, égouts ou surplus de station d'épuration nuisent fortement à nos cours d'eau, mais aussi que le pompage dans la nappe phréatique du Breuchin reste inquiétant. Il faut également souligner que le monde agricole ne respecte pas les plans d'épandage qui lui sont attribués ce qui engendre diverse pollution, c'est incompréhensible.

Pour terminer, je renouvelle mes félicitations et remerciements à tous ceux d'entre vous qui s'engagent pour faire vivre notre association et animent les diverses activités. Je n'ose pas les citer de peur d'en oublier. Merci à tous pour votre dévouement, ensemble nous pourrons continuer à faire partager notre passion qui est la pêche de loisir et la protection de son environnement.

De plus l'AAPPMA est fière de compter sur autant d'élus lors de nos AG, en particulier notre président du conseil départemental Laurent SEGUIN quel honneur, vraiment grand merci à vous tous pour les Ateliers pêche Nature.

Maintenant ayant beaucoup parlé ! Je donne la parole à Monsieur le Maire, ainsi qu'aux élus qui auraient des informations à nous communiquer ou souhaiteraient prendre la parole !

L'AG 2026 se fera certainement à la salle culturelle de Faucogney-et-la Mer en vue du renouvellement du bureau ou de son changement. ?

Merci de m'avoir écouté.

Je vous invite tous à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité et l'AAPPMA.

SMBVL :

- Syndicat mixte du bassin versant de la Lanterne

SIBHVO :

- Syndicat Intercommunal du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon

SIAHVO

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Haute Vallée de l'Ognon et le gardien vigilant ...

GEMAPI :

- Gestion du Milieu Aquatique et de la Prévention des Inondations :

SAGE :

- Schéma d'aménagement et gestion de l'eau (nappe du Breuchin)

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE et des ÉLUS

CLÔTURE DE L’ ASSEMBLÉE

VERRE DE L’AMITIE